



# LE BUSSÉEN

---





**Informations pratiques**

**08**

**Entreprises locales**

**10**

Nos services et artisans



## Sommaire

**Communications**

Projets, vigilances, ..

**12**

**Les écoles**

Le Busseau / Beugnon-Thireuil

**18**

**Vie associative**

Nos Associations

**20**

**Résumés Conseils**

**34**

**Etat civil**

**42**

**Tarifs des salles**

**44**

**Manifestations**

**46**

Rédacteur en chef :

Philippe DEDOYARD, Maire

Comité de rédaction :

Florence THAUDIERE-BOISSINOT,  
Jean-Jacques MENARD,  
Philippe DEDOYARD

Mise en page :

Etienne REBREYEND

Tirage : 400 exemplaires. Gratuit.  
Distribution toutes boîtes aux lettres.  
Décembre 2024.

Impression : Imprimerie Lièvre, 79240 L'Absie

Photos-Dessins : Merci aux Associations, aux membres du Conseil municipal  
& aux Administrations

# Journée Olympique

## MERCI A TOUS



Inauguration du City Stade en présence de : (de gauche à droite) Patrick MACHET, Président CDOS - Philippe MOULLER, Sénateur - Bastien MAR-CHIVE, Député de la 1ère circonscription - Philippe DEDOYARD, Maire du Busseau - Emmanuelle DUBEE, Préfète des Deux Sèvres - Coralie DES-NOUES, Présidente du Conseil Départemental - Marie-Pierre MISSIOUX, Présidente de l'Association des Maires des Deux-Sèvres - Jean-Pierre RIM-BEAU, Président de la CC Val de Gâtine - René BAURUEL, Conseiller Départemental.



Activités handisports réalisées par le Comité Départemental Handisport des DEUX-SEVRES

Une journée de partage pour faire découvrir le sport différemment sous le signe de la convivialité et d'un beau soleil.

Fabienne DUCHEZ



La soirée musicale

Je tiens à remercier la Municipalité du BUSSEAU pour nous avoir invités lors de cette journée pour sensibiliser ses concitoyens sur le handisport avec quatre ateliers. Tout cela dans un esprit festif, en espérant que notre présence a permis de changer le regard sur le handicap.

Sébastien GUITTARD

Merci à toutes les associations et bénévoles pour leur soutien à notre fête du 25 mai.

Cette fête fut un succès grâce à vous mais elle n'a malheureusement pas permis de réaliser de bénéfice !

Retour en images sur cette fête :



Conférence de Sébastien BICHON médaillé de bronze en cyclisme aux Jeux Paralympiques de SYDNEY.

*Ce fut une belle journée où la population a bien répondu présent. J'ai eu le plaisir de donner une conférence handisport avec de riches échanges où même les enfants s'y étaient impliqués.*

Sébastien BICHON



Les différents clubs locaux & animations

## Le mot du Conseil

Si nous avions un souhait à exprimer, c'est que l'esprit et les valeurs olympiques qui ont marqué cette année 2024 se poursuivent dans notre vie communale.

Nous avons été fiers de voir que Le Busseau a représenté, aux yeux de tous, une des communes « phare » du département. Nous avons été également fiers de faire une place d'honneur à nos athlètes paralympiques si souvent oubliés. La petite communauté que nous formons a su montrer qu'avec de la volonté et du travail, il était possible d'accomplir de grandes choses. C'est ce qui nous a valu, après l'obtention du label « terre de jeu » d'être le seul « petit village » à bénéficier du passage du camion de la flamme olympique et de voir toutes les autorités et les élus des Deux Sèvres venir à l'inauguration de notre City-Stade.



**Philippe  
DEDOYARD**



**Kévin JUILLET**



**Isabelle SOTO**



*« PuisSENT les graines de vos rêves et de vos espoirs se transformer en réalisés en cette année 2025 »*





Toute l'équipe du Conseil municipal travaille pour vous et n'a qu'une idée en tête : rendre la vie de la Commune la plus plaisante possible. **Cela ne peut pas se faire sans votre participation !** Vous avez démontré que vous pouviez le faire et nous espérons de tout cœur que vous continuerez en vous investissant encore plus dans la vie communale.

Tous ensemble nous nous unissons pour vous souhaiter à toutes et à tous une année 2025 pleine et heureuse.



## La Mairie

6 rue de la Mairie, 79240 LE BUSSEAU  
05 49 04 23 54 - mairielebusseau@gmail.com

Le Maire : Philippe DEDOYARD  
Les Adjoints : Kévin JUILLET, Isabelle SOTO, Jean-Jacques MENARD, Emmanuel MARC

**Horaire d'ouverture au public :**

Lundi 9h à 13h

Mercredi 9h à 12h

Vendredi 14h à 18h

**Permanence du Maire :**

Lundi 10h à 12h30

Mercredi 10h à 12h30

Vendredi 16h30 à 18h

Ainsi que sur rendez-vous, merci de bien vouloir respecter ces horaires.



La Mairie du Busseau - Membre de la Communauté de Communes Val de Gâtine

**NOUVEAU** : visitez le site internet de la commune : [www.lebusseau.com](http://www.lebusseau.com)

## Agence Postale communale

**Horaires d'ouverture :**

Du lundi au vendredi de 14h à 16h

Le samedi de 9h30 à 12h

**Levée du courrier :**

14h40 en semaine

9h30 le samedi

6 rue de la Mairie, 79240 LE BUSSEAU - Tél : 05 49 04 20 55

## SERVICES A LA PERSONNE

De nombreux services sont proposés aux actifs, aux seniors et aux handicapés : garde d'enfants de + de 3 ans, ménage, repassage, aide à la personne, hospitalisation à domicile, garde 24h/24, téléassistance, aide administrative, transport, café partage,...

**ACSA** - Association de Coordination du Soin et de l'Aide à Domicile  
05 49 06 21 81 - [acsad.coulonges@orange.fr](mailto:acsad.coulonges@orange.fr)  
[www.acsd.fr](http://www.acsd.fr)

**ADMR** - Aide à Domicile en Milieu Rural  
05 49 28 07 57 - [admr.coulonges@fede79.admr.org](mailto:admr.coulonges@fede79.admr.org)  
[www.admr.org](http://www.admr.org)

**DAC** - Services Maintien à Domicile  
05 49 63 45 70 - [clic-parthenay@appuietvous.org](mailto:clic-parthenay@appuietvous.org)  
[www.dac-79.fr](http://www.dac-79.fr)

## Horaires des commerces du Busseau



### Boulangerie :

Lundi : 7h-13h

Mardi : fermé

Du mercredi au dimanche :  
7h-13h & 16h-20h30

Tél : 05 49 04 25 72



### Restaurant :

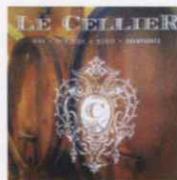
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :  
9h-15h

Mercredi : fermé

Vendredi au dimanche :  
18h30-22h30

Tél : 05 16 25 20 57

[www.lepetitcanaillou.fr](http://www.lepetitcanaillou.fr)



### Cave :

Du lundi au vendredi : 9h-19h

Samedi : 10h-15h

Dimanche : Fermé

Tél : 05 49 04 20 59

[www.groupemichenot.com](http://www.groupemichenot.com)

## Déchetterie La Bobinière, Beugnon-Thireuil

Lundi et mardi : Fermé

Mercredi : 8h30 - 12h30 & 13h30 - 18h00

Jeudi : 8h30 - 12h30 & 13h30 - 17h30

Vendredi : 13h30 - 18h

Samedi : 8h30 - 12h30 & 13h30 - 17h30

Tél : 05 49 04 25 04



### Presse

Les correspondants locaux

#### Nouvelle République :

Gérard DEFER - 06 15 39 82 11  
ou 05 49 05 36 72 - [g.defer@sfr.fr](mailto:g.defer@sfr.fr)

#### Courrier de l'Ouest :

Karine LAMBERT - 06 16 72 71 99  
[karine.lambert22@yahoo.fr](mailto:karine.lambert22@yahoo.fr)



### Assistante Sociale

Mme RODRIGUES - 05 49 16 10 11

[ams-gatine@deux-sevres.fr](mailto:ams-gatine@deux-sevres.fr)

Par mail ou bien le premier mercredi de chaque mois de 10h30 à 12h à la Mairie.

## France services



Prendre rendez-vous avec Valérie au 06 22 82 92 57 ou [labsie@france-services.gouv.fr](mailto:labsie@france-services.gouv.fr)

Présente tous les mercredis matin de 9h15 à 11h45 à la Mairie.

France services - Pour votre demande de carte grise, une question sur vos impôts, votre retraite, ou vos allocations familiales ...

# ENTREPRISES LOCALES

L'

## Bâtiment / Travaux Publics



- Couverture/Zinguerie - BABIN Maxime - La Vézalière - 07.81.14.91.98
- Travaux publics - BARRIET James - 2 impasse du Levant - 05.49.04.22.69
- Menuiserie/Charpentes - CHAMBRAGNE Jean-Marie - 11 rue Mal de Lattre de Tassigny - 05.49.04.27.55
- Menuisier/salle de bain - CHIRON Jérôme - La Réortière - 06.10.14.85.45
- Maçonnerie - DESIAUX Frédéric - Le Plessis - 05.49.28.29.31
- Maçonnerie et aménagement extérieur - GRAVET Julien - 3 La Croix Noire - 06.23.35.47.72
- Menuisier/Charpentier - JARRY Ludovic - La Bourtière - 06.32.65.11.68
- Peintre en Bâtiment - LEBOURG Julien - La Touche Allerit - 06.08.25.91.56
- Électricité/Plomberie Chauffage/Sanitaire - MANACH Patrick - Le Fougeroux - 05.49.75.25.41
- Plâtrier/Carreleur - ROBIN François - 1 impasse la Praille - 05.49.04.25.13
- Installation eau/gaz - SMITH John - La Chauvière - 05.49.25.63.71
- Électricien - SUTHERLAND Ross - 24 rue Mal de Lattre de Tassigny - 05.49.75.14.92
- Rénovation du bâti ancien - PINEAU Alexandre - La Guérinière - 06.75.78.65.17
- Artisan Peintre - SIM'S RÉNOVATION - SIMON Cédric - La Croix Noire - 06.52.06.12.17
- Nettoyage et traitement des façades & toitures - RAFFIN Guillaume - Brétignolles - 06.49.59.39.69
- Menuisier/Charpentier/Rénovation - CLAIRET Felipe - La Jaguinière - 07.81..90.38.29
- Installation Panneaux Solaires - DOMOLOGIQUE - REBREYEND Etienne - La Réortière - 06.30.40.94.17
- Rénovation d'habitat - Caracol Home Rénovation - THIRION Jérôme - 12 la Trépinière - 07.44.44.90.04

## Commerce

- Commerce de produits spécifiques - GUILBARD Damien - La Boisière - 05.49.04.24.09
- Silo cuve composite - ROUSSEAU SAS - 6 rue de la Vendée - 05.49.04.20.19
- Transport routier - SELTA - 13 rue du Mal de Lattre de Tassigny - 05.49.04.68.73
- Transport routier - STNE - JAUNET GAILLARD Sébastien - La Bourtière - 06.77.11.98.55

## Alimentation / Restauration



- Boulangerie - La P'tite Pause - 29 rue Mal de Lattre de Tassigny - 05.49.04.25.72
- Restaurant - Le P'tit Canaillou - 15 b rue Mal de Lattre de Tassigny - 05.16.25.20.57
- Caviste - Le Cellier - 13 rue du Mal de Lattre de Tassigny - 05.49.04.20.59
- Fromagerie - Cap're - La Prée - 07.78.87.11.16 & 06.09.86.67.22

## Entretien mécanique



- Entretien/Réparation de véhicules - BOUANCHAUX David - La Jaudonnière - 05.49.06.02.99
- Mécanicien Moto/Auto - STARSMEARE Paul - La Guérinière - 06.36.13.90.77
- Mécanicien Auto - SEB AUTO Services - La Jaguinière - 07.86.55.69.19

*N'oubliez pas de vous signaler en Mairie  
pour toutes modifications ou ajout !*

# Artisanat

## Première entreprise de France

### Services / Immobilier



- Agence immobilière - IAD France - REBREYEND Etienne - La Réortière - 06.30.40.94.17
- Agence immobilière - BSK - ROBIN François - 1 impasse la Praille - 06.23.01.24.90
- Diagnostic Immobilier - EDI 91 - MARTIN Olivier - La Touche Allerit - 05.49.77.00.77

### Artisanat / Créations / Loisirs

- Photographe/service informatique - PERENNOU Michel - 07.61.46.31.15
- Créations d'articles en tissu - Les Créations de Tif - La Bourtière - 06.14.42.98.94
- Artiste Plasticienne : métal, inox, bois - MENNEFILE Caroline (KaMENN) - Place de l'Eglise - 06.19.05.31.15

### Services à la personne



- Entretien espaces verts - ASSAILLY François - 06.76.86.44.93
- Entretien espaces verts - BUFFETEAU Alain - 05.49.75.26.96
- Entretien espaces verts - GERON Jacques - 06.01.84.76.62
- Ménage à domicile - BRISSEAU-JUILLET Stéphanie - 06.15.32.53.34
- Assistante de vie - GUERITAULT Colette - 06.72.60.49.97
- Assistante Maternelle - VION Martine - 05.49.04.28.10
- Cours d'Anglais - DAISY DAYS ENGLISH - daisydaysesl@outlook.com

### Bien-être / Esthétique

- Esthéticienne - Sabine Esthétique - 06.49.82.87.73
- Professeure de danse / Relaxologue - GAY Amandine - La Réortière - 06.26.05.85.55



### Hébergement / Gîtes / Chambres d'hôtes

- La Menantellière - Gîte max 4 pers. - BOUNDS Joséphine - 05.49.06.58.89
- La Pouge - Maison max 6 pers. - FORESTIER Yannick - 05.49.04.20.43
- La Touche-Allerit - Gîte & Chalet max 4/6 pers. / Etape camping-car / Camping - FRED et ISA - 06.52.21.72.78 / 06.77.99.23.03
- Le Haut Plessis - 2 chambres d'hôtes - KEMSLEY Amanda - Les Deux Pignons - 05.49.04.63.58
- La Chauvière - Maison max 6/8 pers. - MARTIN Valérie - Gîte Les Figuiers - 06.86.62.39.20
- La Réortière (n°6) - 3 chambres d'Hôtes - ROUPILLARD Alain et Sylvie - La Salamandre - 06.73.71.68.51 / 09.62.05.61.97
- La Blinière - Max 1 à 2 personnes - SNELLIN Linda - 05.49.16.81.83
- Les Landremières - Max 4 à 6 personnes - VAUQUELIN Alexandra - 06.08.98.71.75
- La Guérinière - Max 2 pers. - VILLA Chantal - 05.49.04.28.93



# Communications

## LE VAL DES FOUGÈRES



Philippe Dedoyard, Maire, et Pascal Olivier, président du SMBVSN, lors de l'inauguration.

Nous avons terminé l'étude de la revalorisation du site et nous abordons maintenant une phase plus technique. Nous avons demandé l'assistance d'un cabinet d'architectes paysagistes (PARETO) et nous avons élaboré avec eux un programme de réaménagement et de renaturation du site. Nous avons prévu de nouveaux cheminements, des aires de rassemblement, de nouvelles haies, de nouvelles plantations d'arbres sans oublier des points d'observation incluant une grande passerelle, le tout en gardant à l'esprit la nécessité de conserver cet endroit naturel au sens noble du terme. Préserver et améliorer la biodiversité en centre-bourg est

un challenge que nous avons décidé de relever.

Ce projet qui veut avant tout rendre à cet endroit son côté « magique » et convivial, sera également un projet participatif où tous les habitants pourront s'impliquer.

Notre école, dont le thème pédagogique de l'année est résolument tourné vers la nature est déjà partie prenante. Une charte à été signée entre la Commune et la Fédération Nationale des Chasseurs et celle-ci viendra faire des animations à l'école pour sensibiliser nos enfants à l'importance des haies pour préserver la biodiversité. Plusieurs ateliers sont prévus et nos écoliers busséens planteront, avec nos chasseurs, une haie de 50 mètres.

Nous incluons aussi dans ce projet la création d'un verger.

Ce programme sera conduit avec la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département.



## LA FIBRE, C'EST POUR BIENTÔT, PRÉPAREZ-VOUS !



Depuis plusieurs mois, les travaux d'installation de la fibre se sont accélérés sur la Commune et le réseau devrait être opérationnel comme prévu en 2025.

### Retenez bien la date du 15 janvier !

Ce jour là, un camion Orange s'installera place de la République à partir de 10h le matin et jusqu'à 18h le soir. Ce camion aménagé vous permettra d'avoir une approche plus concrète des avantages de la fibre. Vous pourrez poser les questions sur les points qui vous intéressent et manifester votre intérêt le cas échéant.



### NOUVEAU SITE INTERNET

Peut-être l'avez déjà remarqué, un nouveau site internet pour notre Commune s'est invité sur la toile.

Connectez-vous dès à présent sur  
[www.lebusseau.com](http://www.lebusseau.com)

Plusieurs rubriques sont mises à votre disposition telles que nos actus, photos, infos pratiques, sorties et bien d'autres encore,...

Un grand merci à Michel PÉRENNOU qui n'a pas compté son temps pour cette belle réalisation. Expert informatique et photographe talentueux, n'hésitez pas à le solliciter !

## RÉNOVATION ENERGETIQUE ET AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS PUBLICS



Un grand projet de rénovation énergétique et de réhabilitation des bâtiments publics est en cours. L'enjeu est de regrouper dans les bâtiments publics toutes les « forces vives » de la Commune (services, associations, bibliothèque, archives etc.) et d'en faire pour vous un lieu à la fois pratique et convivial.

Actuellement, les bâtiments de la Mairie et de son annexe sont de vraies passoires énergétiques et plus de la moitié de la surface est inutilisée car non isolée et sans chauffage. D'autre part,

nous utilisons encore une énergie fossile (fuel) ce qui, à terme, sera prescrit. Une étude conjointe du CAUE et du CRER nous oriente vers une chaudière à granulés de bois plus performante et plus « écologique ».

Nous n'avons pas, pour le moment, englobé l'ancienne Salle des Fêtes dans cette rénovation énergétique. En effet, de nombreuses fissures existent sur le bâti et nous nous sommes posé la question de son utilisation. C'est pourquoi une étude géotechnique a été effectuée et nous attendons les résultats.

Un grand merci au Pays de Gâtine qui nous a accompagné dans nos démarches et nous a assisté pour le choix du maître d'œuvre : le cabinet d'architecte TPAA. Pour cette réalisation, nous bénéficierons des aides « Fonds Vert » ainsi que des aides de l'Etat.

## LA GADOUE, LA GADOUE, LA GADOUE....



Avec des récoltes en périodes pluvieuses, les engins agricoles qui sortent des champs, couvrent de boue les routes de nos campagnes, avec des conséquences parfois dramatiques.

L'article 591 de l'ordonnance sur la Circulation Routière précise :

- ⇒ *Le conducteur d'un véhicule évitera de salir la chaussée.*
- ⇒ *Avant qu'un véhicule quitte un chantier, une fosse ou un champ, ses roues seront nettoyées.*
- ⇒ *Les chaussées qui ont été souillées, seront signalées aux autres usagers de la route et immédiatement nettoyées.*

Cette obligation faite aux agriculteurs est particulièrement contraignante, **«la responsabilité civile de l'agriculteur pourra être recherchée si un dommage matériel, corporel ou même moral a été causé à une victime du fait de la présence de boue sur la chaussée»**, avec des amendes pouvant se cumuler à des peines de prison.

QUELLES PREVENTIONS ADOPTER pour limiter les risques ?

Mettre en place des panneaux indicateurs «boue» 150 mètres en amont, dans les deux sens de circulation. Normalement, avec le signalement du danger, ***l'usager de la route doit adapter son comportement à la signalisation mise en place (!).***

Prendre un peu de temps pour nettoyer la route après la fin des travaux..... comme le font déjà, certains de nos voisins.

## ACTION SOCIALE

Ne l'oubliez pas, la Commune peut vous accompagner dans vos moments difficiles ! Vous pouvez, si vous le voulez, bénéficier d'une assistance auprès des services de la Mairie où vous trouverez toujours un accueil attentif et humain. Ne restez pas isolés ! Il n'y a aucune honte à demander de l'aide lorsqu'on en a besoin.

La Mairie accueille, chaque premier mercredi du mois, **une assistante sociale** avec laquelle il suffit de prendre rendez-vous. Vous pouvez, en dehors de ces dates, demander à la rencontrer à Coulonges-sur-l'Autize.

D'autre part, si vous ne maniez pas bien l'outil informatique et/ou, si vous rencontrez des difficultés dans vos démarches administratives, pensez à faire appel à **France Services** qui vient tous les mercredis matin dans nos locaux. Vous pourrez traiter vos problèmes de relations avec des services publics tels que les impôts, la retraite, la santé et bien d'autres. Là encore, il suffit de prendre rendez-vous.

Sachez aussi qu'en cas de besoin, vous pouvez bénéficier du **transport solidaire**.



Il a fallu batailler ferme pour que nous conservions deux classes sur la Commune du Busseau. Il a fallu rameuter le ban et l'arrière-ban de nos élus et faire entendre nos voix. L'Éducation Nationale, **sans aucune concertation préalable avec les élus**, avait décidé de fermer une classe sur la Commune. Une école avec une seule classe est malheureusement condamnée à disparaître !

Ce qui a été le plus dur à constater, **c'est que si la carte scolaire était respectée et que tous les élèves qui devaient s'inscrire** dans le regroupement pédagogique l'avaient fait, nous n'aurions pas eu de problème d'effectif. Heureusement, les élus du Beugnon-Thireuil, que nous remercions pour leur attitude, ont fait « corps » avec nous. C'est donc d'une voix forte et unie que nous avons fait remonter nos doléances jusqu'aux services de l'Etat. Cette voix a été entendue et nous avons pu conserver notre classe. Continuons d'œuvrer pour maintenir un nombre d'enfants suffisant !



#### DÉFIBRILATEUR

Un geste peut sauver une vie ! Le défibrillateur est un moyen qui permet de réaliser ce qu'avant on appelait un « miracle ». La Commune en possède maintenant deux ! Le premier, en extérieur, situé sur le mur du Pôle Associatif et l'autre, en intérieur, dans l'entrée de la Mairie. L'utilisation est facile : une voix guidera le mode d'emploi.

#### LA VOIRIE ET LES INTEMPERIES



L'état de nos routes et de nos chemins a été fortement dégradé par les intempéries importantes et répétées. Nous savons que certains d'entre vous ont été particulièrement impactés. Il faut comprendre plusieurs choses :

Personne ne peut prévoir de telles précipitations durant une si longue période. Aucune route et aucun chemin ne sont conçus pour de tels ruissellements.

Les lois sur l'évacuation des eaux ont évolué. Les drains mis en place par nos agriculteurs qui correspondaient aux normes de l'époque, ne sont plus adaptés aux énormes quantités d'eau qui s'abattent aujourd'hui.

Sachez enfin que les travaux de voirie sont planifiés et qu'il nous est très difficile de changer l'emploi du temps de nos agents.

#### PARKING CENTRE BOURG

L'aménagement du parking en face du P'tit Canaillou est toujours à l'ordre du jour. Avant de commencer les travaux, nous attendons la confirmation de l'installation d'une borne de recharge électrique à cet emplacement qui aura pour mérite de renforcer l'attractivité de notre village et de ses commerces en offrant aux automobilistes la possibilité d'une « pause » utile. Notre dossier a été retenu par la Communauté de Communes du Val de Gâtine et approuvé par le SIEDS (Syndicat d'Énergie des Deux-Sèvres) qui prendra en charge les travaux d'installation et d'entretien.

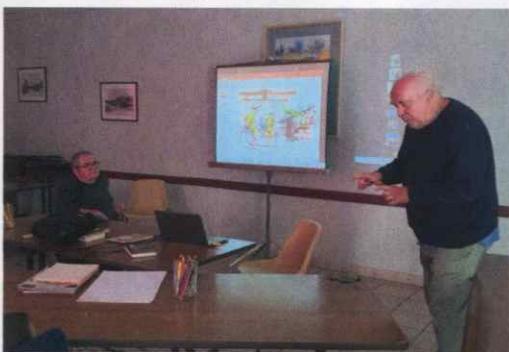
#### ÉCLAIRAGE PUBLIC



Il faut le savoir, l'éclairage public est très coûteux en énergie et représente une part importante du budget communal. Nous avons déjà agi sur la durée de l'éclairage de nuit et nous avons réalisées de substantielles économies. Nous sommes passés d'une consommation de plus de 26 000 kwh à moins de 7 000 kwh. Ceci nous a permis d'absorber le surcoût du prix de l'énergie et même de réaliser des économies par rapport à l'année dernière. Nous voulons aller plus loin et effectuer le remplacement de nos lampadaires vieillissants par un éclairage led plus puissant et surtout plus économique.

## LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque du Busseau poursuit son petit bonhomme de chemin.



Le chapitre 2024 qui se termine a été le premier du livre. Il a vu l'arrivée de plusieurs lecteurs et de nouveaux ouvrages ainsi que la mise en place d'un fonctionnement convivial et efficace. A force d'organiser les lieux puis de réorganiser la précédente organisation, Marie-Claude et Michel ont trouvé leurs marques et réussi à proposer plus de 1700 livres et revues dans un espace limité.

Adultes et enfants auront le plaisir de lire ou de relire leurs ouvrages préférés et de faire de jolies découvertes.

### **L'inscription à la bibliothèque est gratuite et ouverte à tous.**

Une journée "portes ouvertes" aura lieu le 14 mars à l'occasion de son premier anniversaire. Que vous soyez lecteur ou non, vous êtes cordialement invités à venir pousser les portes à cette occasion pour un moment de partage autour d'un verre. Parents et enfants bienvenus.

Dans ses activités parallèles, la bibliothèque a invité, le samedi 12 octobre 2024 l'illustrateur Yann Le Goaëc pour une après-midi rencontre qui s'est soldée par un succès malgré un maigre public. Riche d'informations diverses, elle nous a permis de découvrir plus en profondeur un domaine d'activité artistico-commercial souvent mal connu. Nous vous invitons à vous connecter sur [www.lebusseau.com](http://www.lebusseau.com), onglet "actus", afin de voir le compte-rendu et les photos de cette rencontre.

Encouragés par ce succès, Marie-Claude et Michel se promettent de renouveler ce type d'événements.

Le 19 décembre, la bibliothèque a reçu deux groupes d'enfants de l'école, accompagnés de leurs maitresses qui ont eu droit à la lecture de deux contes de Noël.

Ainsi, au début du chapitre 2025 de notre livre, auront lieu une rencontre avec un auteur de la région et une exposition. D'autres événements devraient les suivre que nous vous laissons le plaisir de découvrir par vous-même.

Les artistes débutants ou confirmés qui souhaitent participer à ces rencontres sont invités à contacter Marie-Claude ou Michel, à la bibliothèque du Busseau ou par mail :

[michel@lebusseau.com](mailto:michel@lebusseau.com) SimPLICITÉ, décontraction et convivialité sont au sommaire de ces événements et de leur préparation.

L'armoire à livres est toujours librement à votre disposition, face à la bibliothèque. N'hésitez pas à y déposer vos livres ou en choisir sans inscription.

La bibliothèque est située dans le bâtiment de la Mairie.

Elle est ouverte

Le mercredi de 10h à 12h,  
Le vendredi de 16h à 18h.

Web : [lebusseau.com/biblio](http://lebusseau.com/biblio)

Mail : [michel@lebusseau.com](mailto:michel@lebusseau.com)

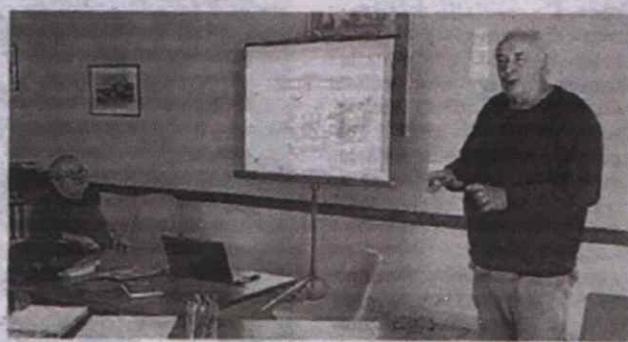
Rendez-vous le 14 mars pour la journée portes ouvertes !

### **le busseau**

### **Atelier BD avec Yann le Goaëc**

**S**amedi 12 octobre, la bibliothèque et la municipalité du Busseau ont organisé une rencontre avec l'illustrateur Yann Le Goaëc, à la salle des associations.

Un public peu nombreux mais chaleureux était présent. La présentation de l'illustrateur, avec des images projetées sur écran, ainsi que ses explications sur les étapes de la réalisation d'une bande dessinée, ont rencontré un vif intérêt parmi l'assistance.



Michel Pérennou, responsable de la bibliothèque et Yann Le Goaëc, illustrateur. (Photo NR)

## LE REPAS DES AÎNÉS : DU RIRE, DES CHANTS ET MÊME DE LA DANSE !



La fête a été particulièrement réussie cette année ! Le grand déjeuner qui réunit chaque année les élus et les aînés de la Commune a été un grand succès.

De l'avis de tous, le «cru» 2024 a été exceptionnel. Il faut dire que tous les ingrédients étaient rassemblés. Beaucoup de participants étaient réunis pour un très bon repas dans une ambiance plus que chaleureuse grâce à une animation festive remarquable.

 Un grand merci à la chanteuse Kathleen BIAZ et à son guitariste qui ont réellement su «prendre au cœur» les Busséennes et les Busséens nous ont fait passer un excellent moment. Tous ensemble, nous avons pu vivre un instant privilégié loin des soucis de la vie quotidienne.



Ce fut l'occasion :

- de s'amuser, discuter, jouer, écouter de la musique, grignoter des friandises.
- de baptiser le City-Stade du Busseau «Buss'city».
- d'établir un planning prévisionnel pour la journée du 25 mai (buvette, responsabilité du matériel, de la décoration...).
- de manger un burger frites de «La p'tite pause».

La prochaine édition est prévue pour le vendredi 6 décembre 2024, avec les mêmes partenaires et la même ambiance !

Merci à tous nos jeunes, de rendre notre Commune du Busseau, un village dynamique et solidaire.

## TRANSPORT BUS

Depuis le 1er septembre 2023, la région a modifié le numéro des lignes des transports de bus de certains départements de la Nouvelle Aquitaine, dont les Deux-Sèvres.

Désormais, la ligne 15 "Cerizay-Coulonges-sur-l'Autize-Niort", qui s'arrête au Busseau, est devenue la ligne 144.

Vous trouverez sur le site <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/cars-régionaux/réseau-et-horaires> toutes les informations sur les horaires et les différents arrêts et tarifs de cette ligne qui pourraient vous intéresser. Ce moyen de transport économique et écologique s'arrête au Busseau à 7h12 et à 16h08 en direction de Niort et à 9h11 et à 18h11 en direction de Cerizay. Il peut vous permettre d'aller à Coulonges, Moncoutant, Niort, etc. Un car complet représente 60 voitures en moins sur la route ! Bon voyage !



## Réseaux et horaires des cars interurbains en Nouvelle-Aquitaine

Toutes les informations pratiques sur les lignes de cars régulières dans les 12 départements de la Région Nouvelle-Aquitaine.

[transports.nouvelle-aquitaine.fr](https://transports.nouvelle-aquitaine.fr)

## FOYER ÉPHÉMÈRE - 2ÈME ÉDITION

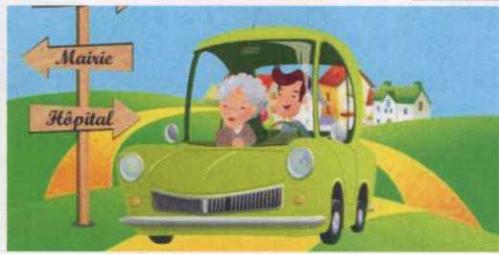
Le vendredi 12 avril, ils étaient 20 jeunes, entre 11 et 15 ans, à répondre présent à la soirée du «Foyer éphémère». Cette soirée organisée par la Commune, encadrée par deux animatrices du centre socio-culturel du Val d'Egray «Les Unis Vers», a été très appréciée.



Vous l'avez remarqué, depuis quelque temps, à chaque entrée du bourg, un rétréissement de la chaussée est matérialisé par des plots en plastique. C'est une phase d'essai qui est amenée à devenir permanente et en matériaux durables. Cela fait suite au triste constat que beaucoup de véhicules traversent le bourg à des vitesses excessives et que les moyens mis en place ne suffisaient pas à faire ralentir les automobilistes. Plus de sécurité pour tous les Busséens et notamment pour nos écoliers ! Les travaux seront réalisés en concertation et avec l'aide du Département.



les moyens mis en place ne suffisaient pas à faire ralentir les automobilistes. Plus de sécurité pour tous les Busséens et notamment pour nos écoliers ! Les travaux seront réalisés en concertation et avec l'aide du Département.



### SERVICE TRANSPORT SOLIDAIRE

Vous avez besoin de vous déplacer et vous n'avez pas de moyen de locomotion ou vous êtes dans l'impossibilité momentanée de conduire.

Faites appel :

- ⇒ Mme Brottier 0549042262 / 0603354669
- ⇒ Mme Dieumegard 0771277271

Si vous recherchez un chauffeur.

Prévenir 2 jours minimum avant votre RDV ou votre besoin. Un covoiturage peut parfois être possible et diviser le coût de votre participation par deux. Cela peut éviter deux déplacements la même journée prenant ainsi soin de nos chauffeurs bénévoles, de notre planète et de votre porte-monnaie.

Le service fera le maximum pour trouver un chauffeur au plus près de chez vous, avec une participation aux frais kilométriques s'élevant à environ 0.43 euro du km.

Cette année, nous avons réalisé 66 missions et parcouru près de 3 200 km.

CERIZAY → NIORT		NIORT → CERIZAY	
Horaires		Horaires	
<b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>		<b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>	
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b>144</b>		<b>144</b> <b>CERIZAY</b> <b>NIORT</b> <b>144</b>	
<b>144</b> <b>Horaires</b> <b>A partir du 15/12/2024</b>  <b>Transports Nouvelle-Aquitaine</b> <small>www.transports.nouvelle-aquitaine.fr</small>			
<b>144</b> <b>CERIZAY → NIORT</b> <b>NIORT → CERIZAY</b> <b></b>			

## 18 Les écoles

### Le Busseau / Beugnon-Thireuil

#### Le temps périscolaire

Au Busseau, les enseignantes sont aidées sur le temps de classe par Corinne COULAIS, Marylène BOISSINOT, Nathalie BERTRAND et Stéphanie BRISSEAU. Françoise HORT intervient en tant qu'AESH auprès d'un élève en situation de handicap. La restauration scolaire est assurée par Clémence NEVEUX.

A l'école de Beugnon-Thireuil, Nathalie BERTRAND et Sandra TALBOT interviennent sur le temps de garderie et sur la pause méridienne. La restauration scolaire est assurée par Karine THIBAULT.



#### Le temps scolaire

L'année 2023/2024 a été l'occasion pour les cinq classes du RPI de travailler sur le thème des « Jeux Olympiques ». Un travail plus particulier a été fait sur les cinq continents, permettant ainsi aux élèves de découvrir les traditions, la culture, les chants et les langues de nombreux pays. Les sorties à l'aquarium de la Rochelle et au Natur'zoo de Mervent ont permis aux élèves d'approfondir leurs connaissances sur les animaux du monde.

La journée olympique organisée par la municipalité le 25 mai fut l'occasion pour les élèves de partager un moment de danse en participant au flashmob, préparé par Mme Amandine GAY.

Pour cette année scolaire, le RPI accueille 86 élèves et le thème retenu comme fil conducteur de l'année est la biodiversité et la protection de la nature.

#### Ecole publique Les Ecureuils à Beugnon-Thireuil

##### Les effectifs

Cette année, l'école de Beugnon-Thireuil accueille 53 enfants répartis en 2 classes. Les effectifs pour cette rentrée scolaire sont les suivants :

La classe de CE1 : 17 élèves - CE2 : 9 élèves  
soit 26 enfants.

La classe de CM1 : 13 élèves - CM2 : 14 élèves  
soit 27 enfants.



##### Les enseignantes

Valérie MARTIN enseigne en classe de CM1-CM2.

Gaëlle GOURVENEC enseigne en classe de CE1-CE2 et a en charge la direction.

Laura THOMPSON est la titulaire remplaçante rattachée à l'école. Elle effectue des missions remplacement dans la circonscription et prend en charge la classe des CE1-CE2, un mardi toutes les 3 semaines, lors de la journée de décharge de direction.

##### Les projets de l'année

Les projets se mettent en place progressivement.

Mais déjà, dès ce début d'année, à l'occasion de la semaine de la science, les élèves des deux classes se sont rendus au Centre Minier de Faymoreau pour réaliser des activités autour de la photographie.

L'ouverture culturelle sera également mise en avant avec un spectacle musical proposé par les Jeunesses Musicales de France (JMF) au mois d'avril.

Au printemps, les élèves des 2 classes se rendront à Coulonges pour bénéficier des infrastructures sportives avec 6 créneaux au gymnase, puis aux beaux jours chaque classe bénéficiera de 4 séances de piscine. La classe de CM1-CM2 participera au projet ECORCE. Ce projet engagera les élèves dans un travail d'investigation autour de la thématique de la biodiversité, et ce sera également l'occasion de faire le lien avec les camarades de sixième du collège de Secondigny.



Et les élèves de CP viendront nous rendre visite en dernière période afin de découvrir leur future école.

### **Ecole du Bois de Buis – Le Busseau**

#### Les effectifs

L'école accueille cette année 33 élèves répartis dans les 2 classes. Voici les effectifs de ce début d'année :

Classe de Sophie HULIN,

PS : 10 élèves - MS : 7 élèves soit 17 élèves.

Classe de Patricia RENOU,

GS : 8 élèves - CP 8 élèves soit 16 élèves.

4 élèves de TPS feront leur rentrée en janvier.

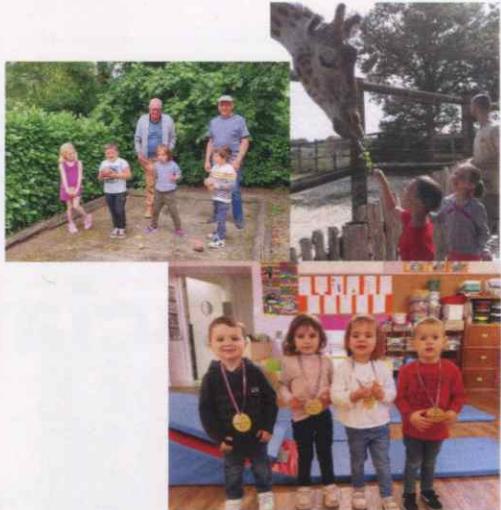
#### Les projets de l'année

Cette année, les élèves participeront à différentes activités dans le cadre du parcours artistique et culturel. En octobre, les élèves ont participé à la Grande Lessive sur le thème *Pareil/Pas pareil*. Les productions des élèves ont été affichées devant l'école le 17 octobre. En décembre, tous les enfants de l'école se sont rendus au cinéma de Moncoutant pour voir le dessin animé *Mac Pat et le chat chanteur*.

En janvier, les élèves participeront à une plantation de haies sur le site de l'ancien plan d'eau du Busseau, en collaboration avec la municipalité du Busseau et la Fédération de chasse des Deux-Sèvres.

En mars prochain, l'école accueillera les élèves de l'école de l'Absie pour assister au spectacle des 3 chardons et une sortie de fin d'année est prévue en juin sur le thème de l'environnement.

Une nouvelle rencontre avec le Club des Aînés est également prévue cette année pour partager un moment de convivialité.



#### Pour nous contacter :

#### **Ecole du Bois de Buis**

20 rue de la Mairie  
79240 LE BUSSEAU

Tél : 05 49 04 20 91

Mail : ce.0790673C@ac-poitiers.fr

#### **Ecole « Les Écureuils »**

16 rue du Stade  
La Chapelle-Thireuil  
79160 BEUGNON-THIREUIL

Tél : 05 49 04 00 32

Mail : ce.0790511b@ac-poitiers.fr

---

#### Pour inscrire votre enfant à l'école:

Etape 1 – A la Mairie de votre commune pour l'inscription.

Sur présentation de votre livret de famille et des certificats de vaccination, il vous sera remis un dossier et un certificat d'inscription.

Etape 2 – A l'école pour l'admission.

Vous devrez contacter la directrice de l'école. Un rendez-vous vous sera alors proposé pour apporter le certificat d'inscription et venir visiter l'école avec votre enfant.



L'équipe enseignante, de gauche à droite : Laura THOMPSON, Valérie MARTIN, Sophie HULIN, Gaëlle COURVENEC & Patricia RENOU

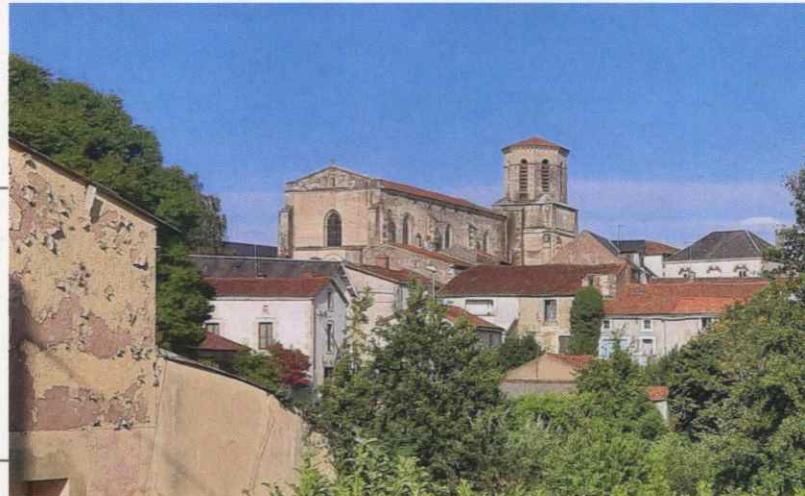
# Vie Asso's

## associative

### Club des Aînés



...avis aux retraités



Notre association régresse malgré le dévouement des adhérents, à ce jour 45 inscrits.

Cette année, nous avons organisé 26 après-midi conviviales :

Galette des rois , 2 repas , 2 concours de Belote, un voyage avec les AFN, une rencontre intergénérationnelle avec les enfants de l'école accompagnés des professeures et ADSEM qui s'est achevée par un goûter très apprécié des petits et des grands.

Les retraités de la Commune sont invités à nous rejoindre pour perpétuer le Club des Aînés créé depuis longtemps où il fait bon vivre. Nous comptons sur votre civisme afin d'éviter sa dissolution dans les brefs délais.

**Le président et les membres du bureau souhaitent une BONNE ANNEE À TOUS.**

**MAISON DE L'EMPLOI  
ET DES ENTREPRISES  
DE PARTHENAY ET DE GÂTINE**

**MISSION LOCALE**

Entretien individuel - Permanences  
Contrat d'Engagement Jeune  
Mobilité internationale  
Atelier Trouve ta Voie  
Service Civique, Suivi RSA jeunes

16 - 25 ANS

**DISPOSITIF PLIE**

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi  
Sur prescription  
Dispositif qui permet aux personnes en recherche d'emploi de retrouver une activité ou de suivre une formation qualifiante.

DE 26 ANS

**ERIP**

Espace Régional d'Information de Proximité  
Reconversion, formation,  
création / reprise d'entreprise

TOUS PUBLICS

**MOBILITÉ**

TUS : Transport d'Utilité Sociale  
Service de transport sur prescription,  
pour des démarches liées au  
parcours d'insertion.

TOUS PUBLICS

**ÉQUIPE EMPLOI**

Conseils en Recrutement et RH  
Clauses Sociales  
Organisation de Jobs Dating

TOUS PUBLICS

**Permanence Mission Locale à Champdeniers**  
Centre Socio-Culturel, Place Porte Saint-Antoine  
Tous les mardis après-midi

**Permanence ERIP à Champdeniers**  
France Services  
**Tous les 2ème mardis du mois / matin**  
(et selon vos disponibilités en dehors des permanences)

05 49 94 23 46 - [mdee-accueil@mdee-parthenaygatine.fr](mailto:mdee-accueil@mdee-parthenaygatine.fr)  
[www.mdee-parthenaygatine.fr](http://www.mdee-parthenaygatine.fr)  
 13, Boulevard Edgar Quinet 79200 PARTHENAY

Mission Locale  
Partenay & Gâtine

PLIE de Gâtine

Cofinancé par  
l'Union européenne

Pôle Emploi  
France Services

Pôle Emploi  
France Services

Pôle Emploi  
France Services

## Le Comité des Fêtes et Loisirs

ENSEMBLE ANIMONS NOTRE COMMUNE !

Comme chaque année, et avec le dévouement précieux de nos bénévoles, le Comité des Fêtes et des Loisirs a pu égayer la vie communale.

En effet, comme avec beaucoup d'autres associations et clubs sportifs locaux, nous avons participé à l'inauguration du City-Stade, le 25 Mai. Journée grise mais sympathique où nous avons pu nous essayer à un match de handball, une partie de cécifoot, du tir à l'arc et bien d'autres sports !

Malgré une météo capricieuse, vous avez été nombreux au rendez-vous de notre traditionnel vide-grenier, le 14 Juillet. Le Pôle Associatif s'est vu occupé par plus de 110 exposants, artisans et producteurs locaux !

Nouveauté cette année : nous avons souhaité apporter un nouveau concept : les puces motos. Ainsi, nous avons pu accueillir un nouveau public : nos amis motards, et profiter d'une exposition de montures motorisées à deux et même trois roues !

Côté musical, «Bavassou et Coquelicot» nous ont chantonné de douces mélodies, accompagnés de leurs divers orgues de barbarie. Et le repas a rassemblé plus de 120 convives autour d'un bon plat réconfortant.

Le mois de novembre est quant à lui consacré au Téléthon et cette année, La Grande Viraille s'est déroulée sur la Commune du Beugnon-Thireuil, le dimanche 24 Novembre.

Vous n'avez pas pu les rater ! L'année 2024 a été marquée par les Jeux Olympiques. 2025 sera aussi sportive puisque nous participerons aux Jeux Intervillages à Coulonges. Alors si vous aimez la compétitivité et la convivialité, sportifs ou non, venez rejoindre dès maintenant notre équipe en tant que participants ou bénévoles !

Nous recrutons toujours également pour tous nos évènements annuels, alors n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie ou directement auprès de nous :

Contact : **comitedesfeteslebusseau@yahoo.com**

Toutes les idées sont les bienvenues ! Venez nous exposer vos avis, et ensemble imaginons de nouveaux projets !!



## Les Amoureux du Musette

Odette et Michel vous souhaitent une Bonne et Heureuse Année 2025 !

## Présentation

L'APE est une association qui organise différentes actions tout au long de l'année qui permettent de collecter des fonds afin de financer des activités ou projets pédagogiques pour les élèves de notre RPD Ecole Bois de Buis/Les Ecureuils.

La rentrée 2024 a débuté par l'assemblée générale et l'élection du nouveau bureau.  
En voici la composition:

### Le bureau

Présidente: Lesly Salarert

Vice-Présidente: Emilie Robin

Tresorière: Marie-Julie Couderc

Vice-Président: Sébastien Chiron

Secrétaire: Marie Godard

#### Membres:

Anais Faucher, Anabelle Rambaud,  
Laura Bouju, Melissa Thibault, Julie  
Jarriau, Audrey Chaigneau, Audrey  
Renou.



Nous remercions chaleureusement les membres sortants pour leur engagement au sein de l'association ainsi que les parents qui ont contribué à l'organisation des différentes manifestations.

Notre équipe est bien décidée à travailler ensemble afin de soutenir les projets pédagogiques: financement transport scolaire, sorties scolaires, achats divers, manifestations...

Nous sommes à l'écoute de vos suggestions et nous invitons à nous rejoindre afin de continuer à soutenir financièrement des actions et projets pédagogiques pour nos enfants.

Ensemble, nous pouvons accomplir de grandes choses !

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous êtes les bienvenus !



### A vos agendas!

20/12/2024 Spectacle de Noël

15/02/2025 Carnaval



19/04/2025 Chasse aux œufs



21/06/2025 Kermesse



### Contact

ape.lamarelle@gmx.fr

Page sur facebook

messenger



L'APE LA MARELLE" vous souhaite à tous une bonne année 2025 !



## INTERVILLAGES 2025 - c'est reparti

Le temps est apparu bien long entre la première édition 2019 et celle de 2023. Alors vivement le samedi 30 août 2025 pour la troisième édition de ce qui devient un classique de l'animation locale.

Le bureau et les commissions de Gâtine Autize Evènement sont déjà à pied d'œuvre pour en préparer l'organisation en conservant l'état d'esprit et l'ambiance des dernières éditions.

Qui pour succéder à Faye-sur-Ardin et Beugnon-Thireuil au palmarès ? La commission des jeux, pilotée par Christophe GERBEAU et Franck BERNARD, reprendra les incontournables, dont le mythique mur d'Intervilles, en y ajoutant de nouveaux challenges à relever. La mise en avant de l'ambiance des équipes et du fairplay seront de nouveaux éléments d'importance pour ne pas oublier que, s'il y a bien compétition, la bonne humeur et la convivialité sont les valeurs principales représentant cette manifestation.

Intervillages 2025 se déroulera à nouveau à Coulanges sur le stade du Parc et dans le parc du Château. Les conditions d'accueil y sont réunies et la commission logistique, pilotée par Emmanuel VIVIEN, se prépare pour permettre le meilleur accueil au public, aux bénévoles et aux sportifs.

La commission Intendance est copilotée par Jérôme ROUGER et Samuel AUDURIER pour assurer l'encadrement des bénévoles et conserver les clés de la réussite passée (repas local, soirée festive).

Chaque commission est représentée par un membre de chaque équipe pour impliquer chacun. Et les 200 bénévoles, pour l'installation les jeudi et vendredi, l'organisation le samedi et le rangement le dimanche, seront également mélangés entre les communes pour favoriser les échanges.

A chaque commune d'organiser dès à présent son équipe, mixte et de toutes catégories d'âge, et ses bénévoles, une vingtaine par équipe, pour participer à cette belle aventure qui, durant quatre jours, a pour but de rassembler. N'hésitez pas à contacter vos relais dans votre commune pour rejoindre votre équipe et porter haut ses couleurs.

Défilé, jeux animés, moments conviviaux sur la journée et la soirée, chacun attend de retrouver le formidable esprit qui a porté les deux premières éditions.



### Le bureau de GATINE AUTIZE EVENEMENT Vos relais à contacter

Coulanges : Jérôme ROUGER et Christophe GERBEAU

Ardin : Samuel AUDURIER et Emmanuel VIVIEN

Beugnon Thireuil : Guillaume JARRIAU

St Laurs : Denis PEROTTEAU

Fenioux : Laetitia JOURNAUD

Beugné : Gaël et Franck BERNARD

Faye sur Ardin : Martine MACOUI

Béceleuf : Ghislain BOUTIN

St Pompain : Valérie GOULARD

Le Busseau/Scillé : Daniel REAUD

# Association Anciens Combattants d'A.F.N. et autres Conflits



Notre association a recruté de nouveaux adhérents (anciens pompiers, anciens militaires, sympathisants) ce qui nous permet de maintenir les effectifs.

## COMMEMORATIONS :

Rien de changé :

Le 8 mai sur la Commune du Busseau

Le 11 novembre sur la Commune de La Chapelle-Thireuil

Le 5 décembre (guerre d'Algérie) n'est pas un jour férié mais la commémoration aura lieu au Busseau à 11h30

## LES VOYAGES :

En regroupant le Club des Aînés et les AFN, un voyage d'un jour a pu avoir lieu le 24 mai 2024, ce qui nous a permis de remplir un car.

Pèlerinage national des AFN à Lourdes du 6 au 11 juin.



## ACTIVITES 2025 DE L'ASSOCIATION :

### Les prévisions :

Vendredi 10 janvier : Galette des rois à la Salle des Associations

Samedi 12 avril : Concours de belote au Pôle Associatif du Busseau

Jeudi 8 mai : Commémoration et banquet (ouvert à tous) au Pôle Associatif

Jeudi 29 mai (jour de l'Ascension) : Bal au Pôle Associatif

Dimanche 21 septembre : Bal au Pôle Associatif

Samedi 18 octobre : Concours de belote au Pôle Associatif

Dimanche 19 octobre : Bal au Pôle Associatif

Mardi 11 novembre : Commémoration 14/18 à La Chapelle-Thireuil

Vendredi 5 décembre : Journée de commémoration de la guerre d'Algérie

## BONNE ANNÉE

Joyeux Noël et bonne année 2025 à tous.

Le Président : Claude CHAUVENT



## **ACCA Saint Hubert**

### **Un peu d'histoire : L'ACCA du Busseau fondée le 17 juillet 1975 fête ses 50 ans en 2025.**

Elle comptait à l'époque 62 chasseurs. Le territoire de l'Association s'élevait à 1 722 hectares chassables. Quelques chasses privées se trouvaient également à proximité. Depuis, le nombre d'hectares est passé à 2 065 et le nombre de chasseurs ne cesse de diminuer pour arriver aujourd'hui à 33 dont 4 actionnaires. Les mêmes constats sont réalisés au niveau national.

Cependant, une nouvelle recrue, Philippe LESOURD, habitant de la Commune et titulaire du permis de chasse pour la 1<sup>ère</sup> fois fait désormais parti de nos effectifs. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Il est possible de parrainer des jeunes chasseurs qui prennent ce loisir comme une distraction, un moment de promenade, pour se libérer l'esprit. La convivialité règne au local de chasse à la Touche-Allerit. Si vous souhaitez nous y rejoindre, vous pourrez bénéficier de la gratuité de la carte de chasse la 1<sup>ère</sup> année.

Dans l'attente, les membres de l'ACCA vous souhaitent de passer des belles fêtes de fin d'année.



## Centre de secours - l'Absie & Le Busseau



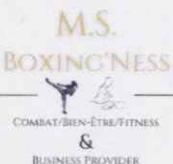
Chères habitantes, chers habitants,

A l'aube de cette nouvelle année, je tiens à vous adresser mes vœux les plus sincères au nom de l'équipe du centre de secours de L'Absie/Le Busseau. Cette période de fêtes est l'occasion de réfléchir sur l'année écoulée et d'exprimer notre gratitude envers tous ceux qui contribuent à la sécurité et au bien-être de notre communauté.

L'année passée fut marquée par des défis, mais aussi par de belles réussites. Grâce à l'engagement sans faille de nos sapeurs-pompiers, nous avons pu intervenir rapidement et efficacement lors de situations d'urgence, protégeant ainsi nos concitoyens et leurs biens. Je tiens à saluer le courage et la détermination de chaque membre de notre équipe, qui se consacre jour après jour à la protection de notre territoire. Nous sommes toujours à la recherche de personnes disponibles pendant les jours de la semaine donc, si vous habitez ou travaillez à 8 minutes maximum du Centre de Secours, et que vous avez du temps libre, n'hésitez pas à nous contacter par mail à : [chef.absie@sdis79.fr](mailto:chef.absie@sdis79.fr)

Lieutenant Giraud Maël

## MS BOXING - Combat/Fitness



Un éventail passionnant d'activités sportives qui sont disponibles dans notre Commune.

Que vous soyez un adulte à la recherche d'un défi physique, un adolescent en quête de divertissement, ou un « Junior » souhaitant entretenir sa forme, il y en a goûts et tous les âges.

pour tous les

L'activité physique ne connaît pas de limite d'âge, et nous sommes déterminés à promouvoir une vie active pour tous les membres de notre Commune.



**CA VA BOUGER AU  
BUSSEAU**

(salle des fêtes du Busseau)



**A PARTIR DU 9 JANVIER 2024**

Quelque soit ton âge ou ton niveau sportif, une activité physique t'est réservée. Viens nous rejoindre pour une pratique dans la joie et la bonne humeur !!!

1ère séance OFFERTE

<https://msboxing-ness.système.eplanning>

contact@msboxing-ness.com  
05 54 07 35 14



- Kick Boxing
  - 6 / 10 ans
  - 11 / 14 ans
  - 15 ans et +
- "Gym Douce" Jeunior ( à partir de 60ans)
- Cross Training
- Bodycombat

## CORPS ACCORDS

Danse & Relaxation



Crée en 2016 sous l'impulsion d'Amandine GAY, professeure diplômée d'état, cette association propose des cours de danse modern'jazz de 4 ans à l'âge adultes dans les communes de l'Absie et Secondigny.

La danse favorise la souplesse, la coordination, la musicalité, la mémorisation tout en s'amusant et en partageant sa passion avec d'autres.

Des séances de relaxation ont également lieu à l'Absie à partir de 12 ans afin de trouver/retrouver une certaine sérénité de corps et d'esprit grâce à des exercices simples (respiration, auto massage, auto hypnose ...) et accessibles à tous.



Nous sommes très reconnaissants de l'enthousiasme de tous nos adhérents qui est le moteur de cette association et qui nous permet d'innover chaque année : stages, spectacles en extérieur ainsi que la participation à des événements.

Le soutien des bénévoles est un atout indéniable alors si vous aussi vous souhaitez vivre une expérience humaine, enrichissante, vous êtes les bienvenus !

Nous tenions également à remercier les différentes communes qui nous soutiennent dans notre désir d'amener la danse à tous et avec qui nous sommes toujours heureux de collaborer pour passer **de beaux moments tel que la Journée olympique de Le Busseau en mai dernier, flashmob avec les enfants scolarisés sur Secondigny en juin, le 14 juillet, etc...**

Vous pourrez nous retrouver les 20, 21 et 22 juin 2025 pour notre spectacle de fin d'année au foyer rural de l'Absie.

En attendant, nous vous souhaitons une belle année 2025 pleine de joie, de réussite et pourquoi pas de danse !

Contact :

Amandine GAY  
06 26 05 85 55

[corpsaccords79@gmail.com](mailto:corpsaccords79@gmail.com)

et sur



## LE FCJOA

Nouvel élan pour le groupement de jeunes Orée de l'Autize



structurer de la meilleure des manières l'ensemble de nos 200 licenciés.

Tom ROUGER est également arrivé au sein du Groupement en tant qu'apprenti en Brevet de Moniteur de Football. Une opportunité pour lui et pour le FCJOA, permettant d'accélérer la mise en place d'action concrète dès cette saison. De l'uniformisation d'un plan de formation pour nos jeunes à la mise en place de stages pour les vacances scolaires, leur disponibilité permettra d'accompagner la trentaine de bénévoles toujours aussi précieux dans l'encadrement de l'ensemble des équipes. La formation des éducateurs sera également l'un des chantiers de cette fin de saison.

Ce projet renforce un peu plus les liens entre les trois clubs du canton FC Autize, Buslaurs Thireuil et FC Plaine Gâtine, tous concernés par sa réussite.

La structuration du Groupement doit nous conduire progressivement à une montée en niveau de nos jeunes footballeurs. Viser les hauts de tableaux des championnats de première division dans chaque catégorie est un objectif pleinement réalisable au regard du potentiel de nos jeunes. Pour viser un peu plus haut à l'avenir ?

Nos U17 sont encadrés par Cédric AUDURIER et Hugues AUDURIER, les U15 par Tom ROUGER et Maël MARC. Thierry BEAUBEAU encadre la catégories U13, Cyril HAYE et Julien MOUSSET nos U11. Pour nos plus jeunes pousses, Cédric et Tom accompagnent Jean DUTRIAS et l'habituel Cali, accompagnés des parents volontaires.

Alain RENOUX et Thierry BEAUBEAU, dirigeants au sein du FCJOA depuis sa création, ont été mis à l'honneur cette saison par la Ligue Nouvelle Aquitaine avec une remise de médaille en novembre.

Après avoir reçu à Ardin la journée départementale féminine le 26 octobre, avec une marche au profit d'Octobre Rose, de nouvelles actions et manifestations seront conduites tout au long de la saison, entre stages de foot en décembre, février et avril, concours de pétanque et journée du club en juin.

La dynamique est en place, tous les bénévoles souhaitant nous rejoindre sont toujours les bienvenus pour poursuivre la belle aventure, où l'état d'esprit convivial et collectif est essentiel.

Pour le FCJOA, Jérôme ROUGER et Pascal GEFFARD





L'ASSOCIATION L'EMPREINTE est une association locale créée fin Octobre 2023.

Elle est née sous l'impulsion de plusieurs personnes et de plusieurs mois voire années d'incubation. Sarah, une amie, en a été le déclencheur. Son besoin de retrouver une confiance en soi, de faire quelque chose de ses mains, de travailler sa motricité fine et sa mémoire suite à une santé fragile qui a déstabilisé son avenir et son environnement, tout cela nous a énormément touchés et nous ne pouvions pas ne rien faire. Alors action !!

L'Association L'Empreinte a pour but de "Mettre en Avant la Trace Émotionnelle et Positive à travers des Outils à Caractère Éducatifs, Pédagogiques, Ludiques, Culturels et/ou Sociaux".

Les moyens d'action de l'association sont notamment la proposition d'Animations, d'Activités, d'Ateliers et d'Événements. Elle peut intervenir sur différents espaces et lieux. Nous intervenons sur des objectifs visés et ciblés. Un bilan sincère et constructif permet d'établir un récapitulatif et les effets de l'outil utilisé. Il vise aussi à prendre conscience de nos potentiels, des améliorations à apporter et des perspectives à venir ou des propositions à reconduire ainsi que des objectifs sous-jacents à ceux visés.

### *L'Empreinte ou la Mise en avant de la trace Émotionnelle et Positive à travers des Outils à caractère Éducatifs, pédagogiques, Ludiques, Culturel et/ou Sociaux*

L'année 2023 - 2024 nous a permis de commencer en douceur via différents événements. Pour une première, nous avons d'abord ciblé un volet culturel à travers des concerts visant tout un panel de styles et de découvertes.

1. Ce sont pas moins de **11 concerts** proposant du Rock, Blues, Slam, Electro, Folk, variétés françaises et internationales, Pop, de reprises aux créations artistiques, de groupes locaux aux plus éloignés. L'objectif clairement Culturel, vise à proposer des animations diverses et variées, afin de promouvoir le travail d'artistes accomplis ou en devenir, l'ouverture de la culture à un public rural, la découverte, le partage ainsi que la rencontre à l'autre ! En collaboration avec le Restaurant du coin, nous avons pu proposer des plans de tables permettant une interaction entre les différents spectateurs-clients. Cela a clairement permis à des rencontres, retrouvailles, des promesses de se revoir et des contacts. Enfin, le public s'est pour un certain nombre saisi des différentes propositions afin de découvrir des musiques qu'ils ne connaissent pas et dont ils ont une certaine appréhension. Apprécié ou non, les personnes ont pu nous faire des propositions, des demandes et nous donner leurs ressentis.

*Un membre de l'Association a obtenu auprès du ministère de la Culture, deux licences Spectacles, en conformité avec la loi. Elles permettent de vous proposer plus de 6 concerts et événements par an. Le Restaurant Le P'tit Canailou (Le Busseau) a lui aussi obtenu la Licence Spectacle (Lieu) et peut donc nous accueillir.*

2. L'Empreinte a aussi organisé un **Marché** ainsi que **des animations** au mois de Juin. La participation de producteurs, créateurs, artisans locaux et d'associations a été un succès pour la plupart. Il nous a été complexe de mettre en avant la Monnaie locale et il est nécessaire de trouver un autre système pour promouvoir et faire connaître cette association. Trois bénévoles de l'association L'Empreinte ont proposé des animations en lien avec leur savoir-faire, leur métier et leur formation :

- Atelier découverte de la Médiation par l'Animal avec Emeline de l'Atelier Champ-Êtres
- Reproduction de dessin avec des plumes d'oies sur table lumineuse avec Alexis, Artiste indépendant
- Découverte de massages bien-être et relaxants avec Jade de l'Institut Joli Moment

L'atelier de reproduction de peinture ainsi que la découverte des massages ont eu un vif succès ! Les adultes et enfants ont pu découvrir, prendre conscience des bienfaits visés grâce aux mots et explications des bénévoles. La découverte de la Médiation par l'Animal a proposé 2 sessions de 15 min. Peu de temps pour différentes raisons. Tout d'abord, Emeline intervient avec des animaux (ici cochons d'inde) éduqués spécifiquement pour ce métier. Il est important pour leur confort et leur bien-être, de respecter leurs besoins et donc de leur permettre des pauses, mais aussi un lieu sûre. Cet atelier a voulu démontrer tout le travail en amont dans l'éducation, le soin, la connaissance des animaux, mais aussi dans un domaine social par des fins précises établies ensemble afin d'être au plus proches des personnes concernées, de faire découvrir ce métier encore inconnu, réglementé.

Notre objectif était de mettre en avant les compétences de chacun à travers des outils visant la découverte, le bien-être, mais aussi la confiance en soi, la démarche sociale à travers divers outils. Il était aussi important pour nous de souligner le fait que chacun peut apporter sa pierre à

## Association L'Empreinte



*l'édifice. C'est-à-dire que l'on a tous quelque chose à apporter à l'autre, que ce soit à travers un savoir-faire, un savoir-être.*

- 3. Deux évènements animés par le Foyer des Jeunes du Busseau. Un **Blind Test** lors de la Fête de la Musique et une soirée **Karaoké** en Décembre.

Nos jeunes s'occupent de l'animation, l'Empreinte trouve des goodies et autres petits cadeaux pour se faire plaisir. Parce qu'on aime ne pas se prendre au sérieux, parce qu'on adore jouer, parce qu'on aime se laisser aller et rigoler, il était important pour nous de s'impliquer ensemble en démontrant qu'un



échange entre association, entre intergénération est possible. *Les Objectifs ? Eh bien on peut dire ici qu'ils sont de se rencontrer, de rire, sourire, chanter (ou tenter !) et en plus d'être récompensé de ce lâcher prise.*

Grâce à ces 2 associations, ça fonctionne bien ! Les retours sont toujours positifs. Il nous est même demandé d'en organiser plus souvent.

*On a tous un savoir-faire qui peut apporter du positif à l'Autre ! Et dans le contexte actuel, du Positif, du Partage et de la Bienveillance, on en a plus que Besoin ! Alors franchissez le pas de notre Association et venez partager, participer. Sachez que même si l'on fait des vrais bilans de nos actions, nous restons sur l'envie essentielle de se faire plaisir !*

### Allez, on continue l'année prochaine !!

Au Programme :

- **Un CONCERT GRATUIT** par mois : Du rock, au blues en passant par le folk, le rockabilly, la country, de la variété, il y en aura pour tout le monde.  
Restauration possible sur place, réservation à privilégier
- **TROC PLANTES** **Samedi 18 avril** (weekend de Pâques) : Avec des animations autour du compost, balade botanique, etc.  
Troc, échange, partage, découverte de variétés anciennes, locales ou autres, graines, plans, plantes, arbustes, ou même jeunes arbres. N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour participer
- **FÊTE DE LA MUSIQUE** : Concert le **vendredi 20** et Blind Test le **samedi 21 juin**.
- **L'EMPREINTE ESTIVALE** : **Samedi 2 Août**  
Marché de producteurs, créateurs et artisans locaux, animations interactives  
2 concerts (et pas des moindres....)  
Braséro
- **ESCAPE GAME HOME**. Plusieurs moments entre amis à découvrir bientôt... Réservez déjà un Halloween étonnant, autour d'une enquête palpitante.
- **KARAOKÉ** : **Début Décembre**. on chante ensemble, Soirée lâcher prise !!
- Et d'autres animations sont en train de se profiler ...

Le programme est à découvrir bientôt via nos réseaux sociaux, nos dépliants que vous retrouverez chez nos partenaires et amis. Nous pouvons l'envoyer par mail à nos adhérents.

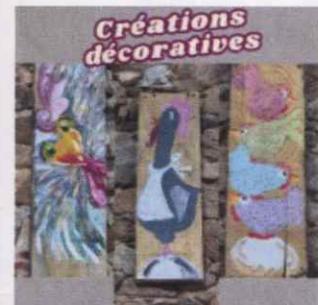
Pour nous contacter, devenir membre ou participer :

Mail : assolempreinte79@gmail.com

Tél : 06.98.10.36.79

facebook ou Instagram : Association l'Empreinte

Bulletin d'adhésion disponible sur Hello Asso : Association L'Empreinte



L'Association L'Empreinte  
Sarah, Alexis, Lysiane, Alain, Jade  
Monna, Dominique, Mélynda,  
Emeline, Jérôme....

# Le Foyer des Jeunes du Busseau



## Le bureau :

- Président : Simon GEFFARD
- Vice-présidents : Maxence NOIRAUD
- Trésoriers : Timothé JARRIAU et Clément ISRAEL
- Secrétaire : Manon NOIRAUD
- Vice-secrétaire : Manon MARC
- Membres : Axelle GEFFARD, Lucas THIBAUD, Thomas PORTRAIT, Adrien BABIN, Jordan FORESTIER, Fabian GIRAUD, Quentin NOURRISSON, Kénan GIRARD, Clémentine FONTENEAU, Elia TEUIRA, Timéo GIRAD, Théo BARRIET, Jordan SALAVERT, Maël THIBAULT, Maël MARC, Arthur NOIRAUD, Basile MAURY

## Le Foyer c'est quoi ?

Le Foyer des Jeunes du Busseau est une association regroupant plusieurs jeunes des communes environnantes, principalement de St Laurs, Beugnon-Thireuil et le Busseau. Tous les jeunes des communes citées sont bien évidemment invités à nous rejoindre si le cœur leur en dit. Si tu veux passer des moments joyeux et festifs et que tu as 15 ans ou plus, tu es le ou la bienvenue. Nous organisons souvent des sorties comme le mois dernier à l'Autre Usine à Cholet où nous avons passé une agréable journée toujours dans la bonne humeur.



## Le cabaret

Nous sommes impatients de retrouver notre public ! Acteurs, actrices, danseurs, danseuses, chanteurs et chanteuses sont prêt à renouer avec la scène du C.A.R de La Chapelle Thireuil et retrouver vos applaudissements chaleureux.

La « grande famille du cabaret » vous donne donc rendez-vous les 5, 11, 12, 18 et 19 Avril 2025 pour une toute nouvelle édition. Toute l'équipe travaille déjà pour vous proposer un spectacle digne de vos attentes et dont le thème vous sera dévoilé prochainement. Un seul indice, les soirées s'annoncent festives... Cet événement festif annuel requiert de l'investissement continu mais également de la motivation et du plaisir. L'ensemble de nos membres y participent que ce soit dans les coulisses où à la buvette mais aussi sous le feu des projecteurs. Vous pourrez découvrir le thème et réserver dès mars 2025.

## Le foyer des Jeunes du Busseau

### Location d'équipements

Le Foyer des Jeunes met à disposition de ses adhérents, des particuliers et des associations du tissu associatif local du matériel pouvant servir pour vos manifestations et/ou évènements.

Pour toute demande de location, nous vous invitons à prendre contact avec la personne référente.

Equipement	Nombre	Location	Caution	Référent	Téléphone
Tables	4	5€ / table	10€ / table	Simon Geffard	06 83 95 87 20
Mange-debout	4	5€ / mange-debout	10€ / mange-debout	Jordan Forestier	07 83 36 67 22
Stand 3x3 dépliable	4	10€ / stand	80€	Jordan Forestier	07 83 36 67 22
Sono	1	50€	500€	Fabian Giraud	06 73 79 77 92
Jeux de lumière	1	30€	300€	Fabian Giraud	06 73 79 77 92
Vidéo projecteur + écran	1	20€	100€	Fabian Giraud	06 73 79 77 92

Le Foyer des Jeunes du Busseau remercie toutes les personnes ayant contribué à la bonne réussite de ses manifestations.

**Nous vous souhaitons à tous et à toutes nos meilleurs vœux et une bonne année 2025 !**



## Editorial ...

Cela fait maintenant 15 ans que les clubs de l'USB Thireuil et du FC Saint-Laurs ont unis leurs forces pour créer Buslaurs-Thireuil et amener une nouvelle dynamique au tissu sportif local. Une aventure sportive certes, mais avant tout humaine où joueurs, dirigeants, supporters et collectivités sont unis autour d'un objectif commun : représenter fièrement les couleurs de notre club. Au fil des années, nous avons le sentiment que les trois communes qui nous unissent ne font plus qu'une, venant même à créer notre propre identité lors de nos séances de cabaret : le Buslaureuil ! Qui sait si, à l'avenir, cela ne donnera pas des idées à nos élus...

Quoi qu'il en soit, notre club continue de s'épanouir et de se structurer pour offrir un avenir radieux à nos licenciés et accueillir nos jeunes talents de l'Orée de l'Autize.

Et pour assurer la santé financière de notre association, nous pouvons compter sur le soutien d'une soixantaine de sponsors.

## **LE BILAN SPORTIF**

### **L'équipe première**



La saison 2023/2024 était placée sous le signe de la reconstruction après la descente lors de l'exercice précédent. Avec un groupe rajeuni, encadré par quelques trentenaires, l'équipe première a réalisé une saison correcte, terminée à une honorable 5<sup>ème</sup> place. Comme souvent, quelques blessures de longue durée ont handicapé notre effectif car une place sur le podium était envisageable.

Un vent de jeunesse est venu balayer notre inter-saison avec une douzaine de recrues, issues en grande partie de notre club de jeunes de l'Orée de l'Autize. De bon augure pour l'avenir...

Notre staff a également évolué avec le retour aux affaires de Cyril Berthelot. Notre « Grand Mach » retrouve les vert-et noir en tant qu'entraîneur principal du club. Pour l'encadrement de l'équipe première, il est assisté de l'inamovible Cali.

Après une bonne préparation estivale débutée fin juillet, l'équipe a pu lancer sa saison avec la Coupe de France. Malgré une élimination dès le 1<sup>er</sup> tour, le groupe a continué sa progression en réalisant un très beau parcours en coupe de Nouvelle-Aquitaine, battue début novembre par une formation de régionale 3. Place maintenant aux coupes départementales.

En championnat également, le début de saison est satisfaisant. Malgré sa jeunesse, le groupe répond présent et apprend vite grâce à une bonne assiduité aux entraînements. Après 5 journées, l'équipe n'enregistre qu'une seule défaite et se classe au pied du podium.

### **La réserve A**

Tout comme l'équipe première, notre D4 enregistre le retour au club de Steve Legrand en tant que responsable, assisté de Kévin Chaigneau. Après une dernière saison en demi-teinte, où quelques soucis d'effectif ont plombé les premiers mois, les joueurs ont su relever la tête lors de la phase retour pour terminer à la 7<sup>ème</sup> place.

La nouvelle saison est lancée avec un groupe plus étoffé, ce qui ne sera pas de trop pour batailler dans une poule assez relevée. Actuellement 7èmes au classement, nos vert-et-noir sont sur une bonne dynamique avec une qualification en coupe des réserves.



### **La réserve B**

Pour la 3<sup>ème</sup> saison consécutive, cette équipe évolue en entente avec le club voisin du FC Plaine et Gâtine. La saison dernière s'est soldée par une belle 4<sup>ème</sup> place dans le championnat de 5<sup>ème</sup> division. Au-delà des résultats, cette entente fonctionne parfaitement sur le plan humain et permet aux deux clubs de maintenir un effectif suffisant chaque week-end.

Depuis la reprise, Clément Jarriaud est notre référent au sein de l'entente et assure la coordination du groupe. Grâce à un effectif plus riche, les joueurs évoluent dans de bien meilleures conditions.

# **L'EQU** **DU D**

# IIPE MANCHE

## Le foot-loisir

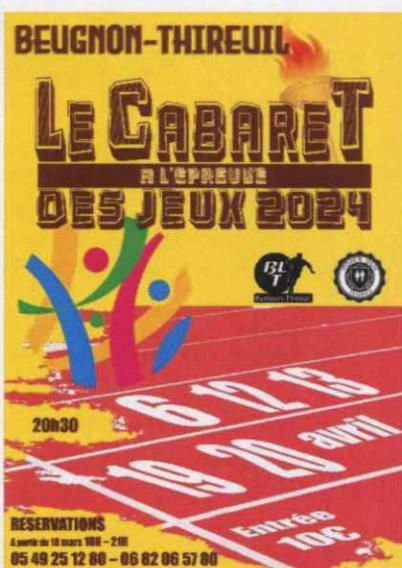


L'équipe de foot-loisir garde un effectif stable d'une vingtaine de joueurs et évolue le vendredi soir à St-Laurs pour les rencontres à domicile. Une vingtaine de rencontres sont planifiées pour cette nouvelle saison, l'encadrement étant assuré par Yann Debordes et Adrien Rambaud.

Grâce à une organisation bien huilée, nos vétérans assurent l'organisation des rencontres, l'accueil des visiteurs et le repas d'après-match, histoire d'ajouter une dose de convivialité à cette ambiance sportive.

Depuis quelques semaines, la municipalité de Saint-Laurs a changé l'éclairage du stade afin de faire des économies d'énergie et d'offrir une meilleure luminosité et des conditions de jeu optimales.

## NOS MANIFESTATIONS



Pour assurer son fonctionnement, le club organise diverses manifestations au cours de la saison. Bien évidemment le grand rendez-vous annuel concerne nos soirées cabaret. Actualité oblige, l'édition 2024 nous a transportés au cœur des jeux olympiques, à la sauce Buslaureuil. La flamme olympique a traversé nos communes avant de s'embraser sur la scène à l'ouverture du rideau. Les 1280 spectateurs ont alors pu découvrir une enfilade de sketchs, chants et danses, laissant la part belle à la fois à l'humour et l'émotion. Mais tout ne se passe pas sur scène. Derrière le rideau, nos techniciens son et lumière sont attentifs aux moindres détails, l'équipe des décors est prête à faire feu à chaque fermeture du rideau, et, à l'entracte, les services de restauration et buvette s'activent pour offrir la meilleure prestation au public. La nouvelle saison est déjà lancée, rendez-vous les 5, 11, 12, 18 et 19 avril prochain.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous préparons notre soirée club au Busseau. Une formule en salle animée par un groupe de rock, ou le choix de se faire livrer à domicile pour que tout le monde y trouve son compte. Dans tous les cas, le Café des Belles Fleurs saura nous régaler.

La fin d'année est également le moment de la distribution de nos calendriers afin, notamment, de mettre en avant nos nombreux et fidèles sponsors.

Un concours de belote a été organisé en janvier dernier à St-Laurs, accueillant 40 doublettes. Cette manifestation aura lieu cette année le 25 janvier.

## LA VIE DU CLUB

Notre section jeunes de l'Orée de l'Autize vient de fêter ses 20 ans en 2024. Buslaurs-Thireuil travaille en étroite collaboration avec ses dirigeants et les clubs voisins de FC Autize et FC Plaine et Gâtine afin d'assurer la formation et l'encadrement de nos jeunes footballeurs. Nous accueillons les équipes U13 sur le terrain de St-Laurs.

## COMPOSITION DU BUREAU

A l'issue de la dernière Assemblée Générale, quelques membres du bureau ont quitté leurs fonctions : Marine Germain, notre fidèle trésorière, Chantal Rivet, qui occupait le poste de vice-Présidente, Serge Pipet, le roi du barbecue, Stevie Gravéreau et Arthur Thibault. Merci à tous pour leur implication au sein du club, même si certains d'entre eux restent encore très actifs. Pour compenser ces départs, de nombreux joueurs ont rejoint nos commissions pour participer à l'organisation de nos manifestations.

Suite à l'élection du bureau, la co-présidence du club a été confiée à Axelle Geffard et Florian Neau.

Voici la composition du bureau :

Co-Présidents : Axelle GEFFARD et Florian NEAU

Trésorier : L. THIBAUD

Trésorier adj. : T. PORTRAIT

Secrétaire : M. RIBEIRO

Membres : Y. FORESTIER, P. GEFFARD, K. GIRARD, F. GIRAUD, C. NEAU, F. RIVET.

**A l'aube de cette nouvelle année, le bureau de Buslaurs-Thireuil vous présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur.**

**Le Bureau**

**REUNION DU 25 JANVIER 2024****INAUGURATION DU CITY STADE ET LABELLISATION « TERRE DE JEUX 2024 ».**

La journée de l'inauguration du City-Stade : inauguration, vin d'honneur, conférence de Sébastien BICHON avec temps d'échanges, ateliers sportifs avec *participation du public*.

Le Conseil municipal valide le devis du CDOS de 305 €, le coût d'intervention de Sébastien BICHON de 379,48 € TTC et la prise en charge des frais de la journée par la Commune. Il valide également le passage du bus (JO mobile). Il s'interroge sur la redistribution du bénéfice éventuel (sous forme de subvention ?) et propose que le vin d'honneur soit commun pour l'ensemble des invités et des administrés.

**POINT SUR LES PROJETS.**Rénovation énergétique, réaménagement et extension de la Mairie

Un premier projet comprenant la réhabilitation globale du bâtiment de la Mairie avec redistribution des espaces, extension (achat d'un bâtiment jouxtant la Mairie) et remplacement du système de chauffage actuel par une chaudière à granulé de bois a été étudié par le cabinet d'architecte Cogny qui a estimé le tout en mars 2023 à 715 000 € HT travaux et études comprises. Une demande DETR a été déposé.

Au regard du refus pour l'octroi d'une subvention de la DETR (notification de la préfecture en août 2023) et du coût estimé, le projet est scindé pour être travaillé sur 2 phases : la rénovation énergétique du bâtiment dès 2024 (!) et la restructuration du bâtiment en 2025 intégrant l'aménagement de la maison jouxtant la Mairie en bibliothèque.

Rénovation énergétique de la Mairie et réagencement de l'intérieur

La Commune souhaite améliorer le bâtiment sur le plan énergétique (toiture, isolation, mode de chauffage). Ce projet d'ensemble (avant APS) est estimé en décembre 2023 par l'architecte Cogny à 552 000 € HT (travaux et études comprises) : travaux = 480 000 € HT.

Un audit énergétique a été effectué et l'étude sur la chaufferie à granulés a été réactualisée. Au vu du résultat de l'audit (gain énergétique de 40%) le fonds vert peut être sollicité. Il est décidé de partir sur un coût de maîtrise d'œuvre inférieur à 90 000 € HT pour éviter une procédure de marchés publics lourde.

Le Val des Fougeres

Le SMBVSN a réalisé les travaux de renaturation naturelle de la rivière en 2023. La Commune souhaite travailler l'aménagement du site afin que celui-ci devienne un lieu de découverte de la biodiversité environnante avec des chemins piétonniers et pédagogiques. Elle a confié le cahier des charges au CAUE afin de lancer un marché de maîtrise d'œuvre avec un architecte paysager.

La salle des Fêtes

Après l'affondrement d'une partie du sous-plafond de l'ancienne Salle des Fêtes et l'observation de fissures importantes, une étude structure du bâtiment s'impose. Le Conseil municipal valide un diagnostic structurel auprès du bureau d'études ETIS de Niort dont le coût forfaitaire des honoraires s'élève à 3 240 € TTC.

Utilisation et location de la cantine

L'utilisation de la cantine par des personnes extérieures pose régulièrement des problèmes (propreté/hygiène, matériel à déplacer) de « conflit d'usages » : service de restauration scolaire, service avec des normes d'hygiène strictes / service de location d'une salle à des tiers qui ne sont pas forcément dans les mêmes préoccupations d'hygiène.

De plus, suite à la visite de contrôle par le service départemental Sécurité Sanitaire des Aliments en juillet 2023, un rapport a été établi faisant apparaître des dysfonctionnements assez sérieux. Des aménagements et des travaux doivent être envisagés (local de stockage des aliments et des produits, matériaux utilisés non conformes, vestiaire, etc.). La Salle des Associations pourrait être aussi réaménagée.

Dans un premier temps, ces aménagements étant liés au diagnostic structurel de la Salle des Fêtes, le Conseil municipal décide de restreindre la location au seul réfectoire en condamnant la cuisine. Le four électrique et le micro-ondes seront installés dans le réfectoire près du réfrigérateur.

Pour information le bilan des locations de la cantine pour 2023 est de 679,65 €.

Projet sécurisation de la RD 744 de la traversée du bourg

Le dossier de demande de subvention dans le cadre du contrat Ambition Deux-Sèvres est en cours cependant la Région n'a pas donné de réponse à la demande d'arrêt de bus sur la route départementale. Le plan du projet n'étant pas assez précis pour la demande de subvention, un maître d'œuvre va être contacté pour réaliser ce plan. Une période de test sera mise en place par l'agence technique territoriale.

Travaux de voirie

Afin de permettre l'approvisionnement de marchandise ou le ramassage de volailles, la rue du Levant - voie communale n° 3 du Busseau à la Chappelle-Thireuil, sera ouverte à la circulation pour les véhicules de plus de 10 tonnes uniquement pour la desserte des villages de La Trépinière et du Treuil. Un arrêté municipal sera très prochainement signé.

L'enveloppe budgétaire 2024 attribuée à la Commune du Busseau par la CCVG s'élève à 18 884 €. Le Conseil municipal réitère la décision de concentrer ses travaux sur la route de la Jaudonnière. Une réclamation a été faite pour la malfaçon des travaux de PATA.

La réfection de certains fossés seront pris en charge sur le budget communal. Une réunion de voirie est programmée le samedi 30 mars à 10 heures.

Aménagement du parking face au restaurant

Il avait été convenu de travailler sur le projet du parking avec le CAUE afin de valoriser cet espace et embellir le cadre de vie de la Commune. Cependant au vu de la lenteur des demandes, le Conseil municipal propose de consulter plusieurs entreprises pour avoir un chiffrage des travaux. Il serait bon également de repeindre le mur de la place des Camélias. Une demande d'installation de borne électrique va être demandée auprès du SIEDS.

Centrale photovoltaïque à l'horizon 2025

L'idée est de construire 4 200 m<sup>2</sup> d'ombrrières sur le parking du Pôle Associatif. Cela représente une production d'EnR, soit à remettre dans le circuit, soit à revendre aux habitants type centrale villageoise (souhaits des élus...). Le projet est sans avancée à ce jour.

Rénovation de l'éclairage public et remplacement en CED : en attente du devis par l'entreprise INEO.**TRAVAUX SUR LES LOGEMENTS.**

Des travaux de peinture sont en cours dans les logements de la résidence Clair Logis (Apt 2 et 4). Des travaux de réfection sont à envisager : réfection de plusieurs salles de bain, installation de VMC, changement de la quasi-totalité des radiateurs électriques, amélioration de certaines cuisines, peinture, diverses fournitures, fissure de l'escalier extérieur (469,10 € TTC).

Une enveloppe financière de 16 000 € sera portée sur le budget 2024. Une isolation extérieure pourrait s'envisager également afin d'obtenir un meilleur résultat en économie d'énergie.

**RESSOURCES HUMAINES.**

Contrat à durée déterminée d'adjoint technique territoriale de 16h/35<sup>ème</sup> reconduit à l'unanimité à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024.

Avenant à la convention du service intérim du centre de gestion de la fonction publique territoriale des Deux-Sèvres : augmentation du taux de facturation au 1<sup>er</sup> janvier 2024, qui passera de 4,5 % à 5 % des salaires bruts des personnels intérimaires mis à disposition.

**RECONDUCTION DU DISPOSITIF ARGENT DE POCHE SUR 2024.**

Destiné aux jeunes de 16-17 ans, avec la réalisation de petits chantiers/missions sur le territoire communal pendant les vacances scolaires contre indemnisation : 15 € par demi-journée de 3heures.

**REUNION DU 29 FÉVRIER 2024****TRAVAUX DE VOIRIE.**

Suite aux travaux de raccordement électrique du parc éolien de St-Laurs et Beugnon-Thireuil, il a été à nouveau constaté d'importants dégâts sur la route de la Jaudonnière dus au ruissellement des eaux pluviales accentué par une météo défavorable de ces dernières semaines.

Une réunion a eu lieu le 13 février 2024 à la Mairie de Beugnon-Thireuil en présence de la société WPD, porteur du projet éolien, de l'entreprise GEF TP réalisatrice des travaux, de GEREDIS et des maires de Beugnon-Thireuil et du Busseau. Il est convenu que l'entreprise GEF TP reprendra certaines portions de la route au niveau des bas-côtés (curage de fossés, remblaiement en GNT, reprise de tranchée avec enrobé à chaud, renforcement de tranchée en béton). Le budget intercommunal (18 000 €) ne suffira pas à la réfection entière de la route. Des solutions devront être étudiées (élargissement pour croisement de véhicules, busage) en commission de voirie prévue le 30 mars prochain.

## BÂTIMENTS LOCATIFS

Comme convenu, certains locatifs ont été isolés par l'entreprise MAUPIN (Apt. 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 13 résidence Aurore) pour un Coût total de 1 205,42 € TTC.

La réfection de la salle d'eau de l'appartement n°13 résidence Aurore est en cours par l'entreprise CHIRON.

## RESSOURCES HUMAINES : régime indemnitaire du RIFSEEP.

Revalorisation du IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) acceptée.

## INAUGURATION DU VAL DES FOUGERES.

Les travaux de renaturation naturelle de la rivière menés par le SMVBSN étant terminés, l'inauguration organisée par ce dernier est prévue le mardi 2 avril 2024 de 16h30 à 18h.

## PROCHAINES MANIFESTATIONS.

Inauguration du City-Stade et labellisation « TERRE DE JEUX 2024 »; le samedi 25 mai 2024.

Foyer éphémère : il est décidé de renouveler l'expérience et d'organiser un foyer éphémère en partenariat avec le Centre Culturel de Champdeniers pour les jeunes de 12 à 15 ans, le vendredi 12 avril 2024, à la Salle des Associations.

## COÛT DE LA MISE EN PLACE D'UN SITE INTERNET POUR LA BIBLIOTHEQUE.

Le Conseil municipal valide l'installation par la société « Le Comptoir Breton » d'un site internet pour la bibliothèque au prix de 200 € TTC.

## REUNION DU 21 MARS 2024

### PROJET DE FERMETURE DE CLASSE.

M. le Maire fait un point sur le projet de fermeture d'une classe, avec un constat : une quinzaine d'élèves sont scolarisés dans des écoles hors communes sans dérogation. Si ces 15 élèves étaient scolarisés sur le RPI, il ne serait même pas question de fermeture. Les maires se réservent la possibilité d'un recours auprès du tribunal administratif pour non-respect de la carte scolaire.

### PROJET D'AMÉNAGEMENT DU VAL DES FOUGÈRES : CONSULTATION POUR MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE ET D'ACCOMPAGNEMENT.

Vu les éléments préparés par le CAUE permettant de lancer la consultation pour le recrutement d'un maître d'œuvre dans le cadre de l'aménagement du Val des Fougères, Après lecture du cahier des charges et après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

Valide le principe d'aménagement du site du Val des Fougères avec le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre pour une mission d'accompagnement d'un montant prévisionnel de 15 000 € TTC,

Approuve le cahier des charges préparé par le CAUE,

S'engage à inscrire au budget primitif 2024, en section d'investissement, les crédits nécessaires,

Donne tout pouvoir à M. le Maire pour le lancement de cette consultation notamment en termes de publicité dans le cadre des marchés publics et l'autorise à signer tous documents s'y rapportant.

### TRAVAUX DE VOIRIE / ROUTE DE LA JAUDONNIERE.

Le coût des travaux de restauration de la route de La Jaudonnière représentant 600 ml s'élève à 63 969,78 TTC en enrobé à chaud. Compte tenu de l'enveloppe budgétaire intercommunale de 18 884 €, si la Commune décide de réaliser la totalité du chantier, elle devra supporter la majeure partie des travaux sur son budget communal. La réunion de commission de voirie programmée le samedi 30 mars 2024 permettra de faire à nouveau le point avec les exploitants agricoles riverains et utilisateurs.

Après délibération, le Conseil municipal décide d'investir sur la réfection totale de la route communale de La Prée. Il souligne que les gros véhicules qui empruntent cette route sont très souvent liés à l'exploitation des deux fermes agricoles du secteur et qu'à ce titre, si après réhabilitation, il est constaté des dégradations dues au passage de véhicules dont la circulation entraîne des détériorations anormales, la Commune est en droit d'imposer des contributions à ces entrepreneurs ou propriétaires (article L 161-8 du code rural et L141-9 du code de la voirie routière). Les crédits nécessaires au financement des travaux seront inscrits au budget primitif 2024.

### ACQUISITION D'UNE PARCELLE POUR INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES.

Une société privée a proposé d'acquérir la parcelle communale dite de l'ancienne décharge, au lieu-dit Le Moulin du Roy, située en zone AUXC (Secteur à urbaniser à vocation artisanale) avec secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (AOP) dans le document d'urbanisme PLUi.

Après délibération, le Conseil municipal n'est pas favorable à l'aliénation de ce bien qui est classé à vocation urbaine et artisanale.

### FISCALITÉ : VOTE DES TAUX DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE 2024.

Après délibération, en tenant compte de la réévaluation des bases et considérant que le budget 2024 s'équilibre sans réévaluer les taux, le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les impôts communaux et vote à l'unanimité les taux d'imposition pour 2024 tels qu'ils sont présentés ci-dessous :

TAXES	Bases d'imposition effectives 2023	Bases prévisionnelles 2024	Taux votés 2024	Produit attendu
TFB	612 179	645 500	26,86	173 381
TFNB	160 094	166 400	36,36	60 503
TH	142 016	138 700	8,33	11 554
Produit fiscal attendu				245 438

En 2024, les allocations compensatrices TFB et TFNB s'élèvent à 13 515 € et le FNGIR à reverser est de 18795 €.

### EGLISE : TRAVAUX CAMPANAIRES.

Suite à la visite de maintenance, le technicien des Ets LUSSAULT a constaté que le kit de traction de la cloche n° 2 du clocher de l'église était usé et préconise son remplacement. A notre demande, le nettoyage du cadran de l'horloge par 2 cordistes a été également chiffré, totalité des travaux : 1159,01 € TTC.

Après délibération, le Conseil municipal émet un avis favorable au devis présenté et charge M. le Maire de le valider et de passer commande. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2024.

### VOTE DES SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS ET ETS SCOLAIRES.

Sur proposition de M. Le Maire, le Conseil municipal vote les subventions de l'année 2024 et porte les crédits au budget primitif 2024 sur l'article 65738 tel que présenté dans le tableau ci-dessous, avec une base de 15 € par enfant pour les établissements scolaires :

Libellé	2024	APEL Collège privé Saint-Joseph Secondigny (17 élèves)	255
Comité communal des fêtes et loisirs Le Busseau	50		
Club de football Buslaurs Thireuil	270		
A.C.C.A. St Hubert Le Busseau	100		
Club des Aînés (3ème âge) Le Busseau	50		
Association Jeunesse et Loisirs Le Busseau	100		
Association Anciens Combattants d'A.F.N. et autres conflits Le Busseau	50		
Association Batterie Fanfare les Cadets La Chapelle-Thireuil	50		
APE La Marelle 15€/E (49 élèves 6ans et +)	735		
A.D.M.R. Coulonges	100		
A.I.C.M. Mazières	50		
TOTAL en Euros			2100

**FINANCES.**

Approbation du compte administratif 2023

Le Conseil municipal a délibéré sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par M. le Maire, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés N-1 (002) (001)		216 812,11	100 663,78		100 663,78	216 812,11
Opération de l'exercice	519 198,40	563 359,17	130 657,09	197 156,49	649 855,49	760 515,66
<b>TOTAUX</b>	<b>519 198,40</b>	<b>780 171,28</b>	<b>231 320,87</b>	<b>197 156,49</b>	<b>750 519,27</b>	<b>977 327,77</b>
Résultats de clôture		260 972,88	34 164,38			226 808,50
<b>Besoin de financement (C/001)</b>			<b>34 164,38</b>			
Excédent de financement			260 972,88			
Restes à réaliser DEPENSES			0			
Restes à réaliser RECETTES			0			
<b>Besoin total de financement (c/1068)</b>			<b>34 164,38</b>			
Excédent total de financement			260 972,88			
<b>Report en section de fonctionnement C/002</b>			<b>226 808,50</b>			

Le Conseil municipal, déclare que le compte n'appelle pas de sa part ni observation ni réserve et approuve le compte administratif 2023 tel qu'il a été présenté ainsi que le compte de gestion 2023 dressé par le comptable. L'excédent de fonctionnement sera affecté comme suit :

226 808,50 Au compte 002 – Excédent de fonctionnement

34 164,38 Au compte 001 – Déficit d'investissement

34 164,38 Au compte 1068 – Affectation du résultat

**PROPOSITION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024.**

Le Conseil municipal, après délibération, vote à l'unanimité le budget primitif 2024 avec reprise des résultats de l'exercice 2023 tel qu'il est présenté ci-dessous. Pour l'équilibre financier de la section d'investissement, un prélèvement de 226 845 € est nécessaire à la section de fonctionnement.

La section de fonctionnement s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de **787 450 €**. Les dépenses réelles sont de **560 605 €**. La section d'investissement s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de **323 489 €** dont 34 164,38 € de déficit antérieur reporté.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Article	DEPENSES	787 450,00
O11	Charges à caractère général	173 310,00
O12	Charges de personnel et frais assimilés	164 800,00
O14	Atténuation de produits	48 795,00
65	Autres charges de gestion courante	168 600,00
66	Charges financières	5 100,00
	<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>560 605,00</b>
O23	Virement à la section d'investissement	226 845,00
Article	RECETTES	787 450,00
70	Produits des services et domaines	25 200,00
73	Impôts et taxes	118 495,00
731	Fiscalité locale	220 631,00
74	Dotations et participations	126 515,00
75	Autres produits de gestion	69 800,50
	<b>Recettes gestion courante</b>	<b>560 641,50</b>
002	Résultat reporté	226 808,50

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Article	DEPENSES	323 489,00
16	Emprunts et dettes	46 000,00
21	Immobilisations corporelles	32 600,00
Prg 111	Aménagement bourg, accessibilité, sécurité	52 000,00
Prg 112	Matériel	4 000,00
Prg 113	Eclairage public	29 999,62
Prg 118	Val des Fougères	33 000,00
Prg 120	Rénovation énergétique des bâtiments publics	91 725,00
	<b>Dépenses financières et équipement</b>	<b>289 324,62</b>
O01	Déficit antérieur reporté	34 164,38
Article	RECETTES	323 489,00
10	FCTVA	8 980,00
16	Emprunts et dettes	1 500,00
13	Subventions d'investissement	51 999,62
O21	Virement de la section de fonctionnement	226 845,00
1068	Affectation du résultat	34 164,38

**QUESTIONS DIVERSES.**

Bon pour accord du devis EDI91 de 660 € TTC pour les DPE des appartements 2 et 4, résidence Clair Logis et logement 6 résidence Aurore.  
Alambic: le Conseil municipal est favorable à l'installation d'un alambic vers la zone artisanale suite à une demande.

**REUNION DU 17 AVRIL 2024****VAL DES FOUGERES.**

M. le Maire précise le calendrier sur le dossier du Val des Fougères, après la publication de l'avis d'appel d'offre le 8 avril 2024 auprès de la NR et la plateforme pro-marchespublics.com.: remise des offres et Ouverture des plis par la Commission d'Appel d'Offres plis, le 13 mai (sélection de 3 candidatures), et Consultation du CAUE, le 14 mai 2024.

Le Conseil municipal choisira du paysagiste concepteur, le 6 juin 2024.

**TRAVAUX DE VOIRIE.**

A titre exceptionnel, la CCVG propose de recourir au fonds de concours au titre de la solidarité entre CCVG et ses communes membres notamment en voirie.

Il pourrait être mis en place pour financer une partie des travaux de la route de la Jaudonière.

**SECURISATION DE LA RD 744.**

. Il est proposé un nouveau schéma de système de ralentissement (écluses) avec un rétrécissement de chaussée permettant le passage à un seul véhicule.

Le Conseil municipal valide la période d'essai en juin et juillet 2024 avant de finaliser le projet.

## **INAUGURATION DU CITY-STADE – TERRE DE JEUX LE 25 MAI.**

Le Conseil municipal a décidé de valoriser le mur de l'enceinte de l'ancien terrain de handball, avec une grande fresque sur le thème des Jeux Olympiques. Mme COMMENCAIS Céline, nom « MAMA SEVENTIES » (Vernoux en Gâtine) en assurera la réalisation, pour un coût de 800 €.

Il a été décidé d'aménager un terrain de boules près du City-Stade dont les travaux sont confiés à l'entreprise BARRIET.

### **AIDE SOCIALE – SECOURS.**

Une aide financière de 170 € a été validée pour une administrée en grande détresse.

### **QUESTIONS DIVERSES.**

Foyer éphémère : 19 jeunes entre 12 et 15 ans étaient présents. Ils ont voté pour le choix d'un nom pour le City-Stade : BUSSITY a obtenu le plus grand nombre de suffrages.

## **REUNION DU 30 MAI 2024**

### **POINT SUR LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE.**

Présentation du déploiement de la Fibre Optique dont SOGETREL est en charge, par M. René BAURUEL, président de Deux-Sèvres Numérique. Concernant la Commune, le déploiement est en cours (calendrier respecté). Actuellement, reste la question des lieux d'installation de deux armoires (point de mutualisation). Pour favoriser ce déploiement, il faudra également rester vigilant sur l'élagage et l'adressage ou tout projet immobilier.

### **BILAN DE L'INAUGURATION ET DE LA JOURNÉE TERRE DE JEUX 2024 DU 25 MAI.**

Journée réussie ! Les diverses activités sportives ont reçu un franc succès. Le bilan financier reste provisoire (certaines factures ne sont pas encore parvenues en Mairie) : Dépenses : 6 813,99 €, Recettes : 3 101,20 €.

### **RÉAMÉNAGEMENT ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES SERVICES AU PUBLIC.**

#### Diagnostic de l'ancienne Salle des Fêtes

L'étude technique de la structure de l'ancienne Salle des Fêtes a été réalisée par ETIS ingénierie en bâtiments de Niort le 3 avril 2024 et le rapport a été présenté à la municipalité ce jour 30 mai 2024. La structure du bâtiment de la cantine semble indépendante et saine mais des travaux d'urgence sont nécessaires sur la voute de la cave de la Mairie.

Une fois les conclusions du rapport d'enquête géotechnique seront connues, des propositions techniques seront préconisées. Après discussion, le Conseil municipal décide de faire réaliser une étude géotechnique dans les plus brefs délais.

#### Consultation de maîtrise d'œuvre

Sur les conseils du Pays de Gâtine et afin de pouvoir déposer un dossier d'aide financière auprès du dispositif « Fonds Vert », une consultation de maîtrise d'œuvre a été lancé pour le projet réintitulé « réaménagement et rénovation énergétique des services au public » incluant l'extension, le réaménagement des espaces et la rénovation énergétique des bâtiments de la Mairie.

La fin de la consultation de maîtrise d'œuvre est fixée au vendredi 7 juin 2024. L'ouverture des plis en présence de la commission d'appel d'offres et du Pays de Gâtine interviendra le même jour dans l'après-midi.

### **ECLAIRAGE PUBLIC : RENOUVELLEMENT DE L'ECLAIRAGE EN LED.**

L'entreprise INEO a fait parvenir un devis de 69 928,85 € HT pour le remplacement total du réseau d'éclairage public en LED. La Commune peut prétendre à 70 % d'aide financière de la part du SIEDS, sur le matériel plafonné à 10 000 € par projet avec 4 projets maximum par an.

Le Conseil municipal décide de reprendre contact avec INEO pour étudier si possibilité d'utiliser un point lumineux sur deux dans certains quartiers et de demander des devis par secteur afin de pouvoir bénéficier de l'aide du SIEDS.

### **REMISE EN ETAT DU DEFIBRILLATEUR ET ACHAT D'UN DEFIBRILLATEUR NEUF.**

Vu l'état actuel du défibrillateur, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider l'achat d'un défibrillateur de type HEARTSINE au prix de 1 019 € HT (1 222,80 € TTC) auprès de D+SERVICES 44840 Les Sorinières.

Une ligne électrique sera créée au Pôle Associatif pour l'installation d'une armoire extérieure reliée à un transformateur pour un stockage conforme de l'appareil. Le défibrillateur actuel sera remis en état au prix de 537,60 € TTC qui sera mis à disposition à la Mairie, pour le contrat de maintenance annuel de 95 € HT par défibrillateur, auprès de D+SERVICES.

### **SPECTACLE PYROTECHNIQUE DU 14 JUILLET 2024.**

Considérant qu'il est important de maintenir un dynamisme sur la Commune, le Conseil municipal valide l'achat du matériel pyrotechnique auprès de la société BREZAC ARTIFICES et autorise M. le Maire à signer le contrat de prestations pour un coût de 2 000 € TTC.

### **PRIME EXCEPTIONNELLE DE POUVOIR D'ACHAT.**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'instaurer la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat pour ses agents (entre 300 et 800 euros) selon la rémunération brute perçue.

### **RÉVISION DES LOYERS SUITE AUX TRAVAUX (Apt. 6 et 13 Aurore).**

Vu les travaux réalisés sur certains logements communaux et la nécessité de les remettre à la location, le Conseil municipal, à l'unanimité, s'accorde sur la revalorisation du montant des loyers et décide de fixer les nouveaux tarifs mensuels comme indiqués ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024 :

Appt n° 6 (74 m<sup>2</sup>) : 390 € net hors charge ; Appt n° 13 (42 m<sup>2</sup>) : 320 € net hors charge.

### **MODIFICATION D'UNE ADRESSE – rue de la promenade.**

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal décide de modifier l'adresse suivante 1 lotissement Le Moulin du Roy par la dénomination et numérotation suivante :

5, rue de la Promenade 79240 LE BUSSEAU.

### **QUESTIONS DIVERSES.**

Location des vestiaires : suite à une demande, le Conseil municipal décide d'ouvrir à la location l'ensemble des vestiaires du stade municipal sis 1 rue du stade, au tarif de 80 €/manifestation, cette location ne pouvant avoir lieu qu'en dehors du championnat annuel de football.

## **REUNION DU 10 JUIN 2024**

### **ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE ET D'ACCOMPAGNEMENT DU VAL DES FOUGÈRES.**

Suite à la consultation de la maîtrise d'œuvre pour un paysagiste-concepteur lancée le 8 avril 2024, cinq candidatures ont été réceptionnées. Après analyse, trois candidats ont été retenus le 13 mai 2024 et auditionnés ce jour, 10 juin 2024 par la commission d'Appel d'Offres accompagnée par le CAUE. Au regard de cette analyse, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre et d'accompagnement pour la création d'un parc dans le cadre du projet d'aménagement du Val des Fougères à l'Atelier PARETO, 4d rue de la Rochelle 17230 CHARRON, pour un montant d'honoraires en tranche ferme de 6 750 € HT pour la phase conception, en tranche optionnelle 1 de 4 050 € HT pour la phase opérationnelle chantier et en tranche optionnelle 2 de 1 050 € HT pour l'accompagnement régie et 1 350 € HT pour la concertation, soit un total global de 13 200 € HT.

## **REUNION DU 27 JUIN 2024**

### **GRATUITÉ DU TRANSPORT SCOLAIRE 2024-2025.**

Le Conseil municipal décide de reconduire la gratuité du transport scolaire et de prendre en charge la totalité du coût du transport (trajet des écarts ou d'école à école) pour l'année scolaire 2024-2025. Les crédits nécessaires sont prévus sur le budget primitif 2024.

### **RECONDUCTION DISPOSITIF ARGENT DE POCHE ETE 2024.**

Le Conseil municipal décide de programmer trois semaines à compter du 15 juillet 2024.

### **RÉAMÉNAGEMENT ET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES SERVICES AU PUBLIC**

Suite à la consultation de la maîtrise d'œuvre pour une mission de maîtrise d'œuvre par un cabinet d'architecture lancée le 7 mai 2024, onze candidatures ont été réceptionnées et trois candidats ont été retenus.

Le Conseil municipal décide d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement et la rénovation des services au public à TPAA Thibault POCHON Architectes Associes, 8 quai Victor Hugo 85200 Fontenay-le-Comte pour un montant d'honoraires en mission de base de 58 900 € HT (70 680 € TTC). La commission des Finances communales établira un plan de financement provisoire et fera le point sur les demandes de subvention à solliciter.

### **TRAVAUX ROUTE DE LA JAUDONNIERE : NOUVEAU CHIFFRAGE**

L'enveloppe disponible est de 37 768 € TTC soit 18 884 € TTC par la CCVG et 15 736,67 € HT par Le Busseau (fonds de concours), ne permet pas de prendre en charge l'intégralité de la voirie.

Selon la CCVG, ce qui peut être envisagé est de prendre en charge avec l'enveloppe des 37768 €, l'installation de chantier et la réalisation de la route en tri-couche. La Commune pourrait financer en intégralité le dégagement de 1 673,38 € puisque cette partie créée n'apparaît pas dans le référencement des routes rétrocédées à la CCVG et la patte d'oie ne pourrait s'envisager que sur les travaux 2025.

Un devis de l'entreprise BARRIET a été sollicité pour des travaux d'élargissement de la voie (voie de croisement) : 9 300 € TTC. Pour ce, il sera nécessaire de demander un déplacement de ligne téléphonique auprès d'ORANGE avec arrachage de haie et replantation.

Le Conseil municipal souhaite que tous ces travaux se fassent la même année, en prévoyant également une signalétique suffisante pour se garantir de toute responsabilité.

#### **TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU STADE.**

Le Conseil municipal valide à l'unanimité les travaux de réfection des accès du stade (accès piétonnier, espaces engazonnés et espace empierré) et la création d'un terrain de boule, approuve le coût des travaux s'élevant à la somme de 11 522,95 € HT et dit que les crédits seront portés au budget 2024 en section d'investissement.

#### **EMPLACEMENT DES ARMOIRES FIBRE OPTIQUE.**

Le Conseil municipal décide de faire le choix de l'emplacement sur le parking dit « Boulangerie », cadastré section C sous le numéro 1371. Il choisit également la couleur des armoires vert sapin RAL 6009.

#### **AMÉNAGEMENT DU PARKING FACE AU RESTAURANT (RD744).**

Le Conseil municipal s'interroge sur la capacité de la Commune à financer ce projet sur 2024 en plus du Val des Fougères et de l'aménagement de la Mairie. Il décide de reporter ces travaux. Il sera malgré tout nécessaire d'apporter un aménagement partiel pour cet hiver (mettre du 0.30 et cylindrer).

#### **QUESTIONS DIVERSES.**

Travaux divers : pose d'un nouveau sol Apt 2 Clair Logis (dalles amiantees) par les agents communaux et installation d'une ligne électrique pour l'armoire du défibrillateur dans l'entrée du Pôle Associatif par l'entreprise Sutherland.

Un comité de pilotage est créé pour suivre toutes les étapes de l'aménagement du Val des Fougères composé de 6 membres du Conseil municipal, d'un agent technique et d'une enseignante de l'école.

Aménagement sécuritaire de la RD 744 : le devis de l'entreprise BONNEAU a été validé pour la location de 4 panneaux de sécurité « changement d'aménagement » pour un coût de 1 440 € TTC.

Ancienne Salle Paroissiale : M. le Maire a pris un arrêté de péril et mise en demeure d'effectuer des travaux de sécurité.

### **REUNION DU 19 SEPTEMBRE 2024**

#### **SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES ACTES ET AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS (ADS) – CONVENTION 2024-2027.**

Le Conseil municipal décide d'adhérer au service commun d'instruction mutualisée des actes et autorisations du droit des sols de la CCVG pour les certificats d'urbanismes article L410-1-b du code de l'urbanisme, les déclarations préalables – travaux et division (DPLT), les permis de construire, de démolir et d'aménager. Les crédits nécessaires au budget primitif 2025, 2026 et 2027.

#### **DEMANDE D'APPRENTISSAGE AU SEIN DE L'ECOLE DU BUSSEAU.**

Au vu du coût (5 000 euros), le Conseil municipal émet un avis défavorable par 9 voix et 3 abstentions à la demande d'un contrat d'apprentissage à l'école comme aide maternelle spécialisée.

#### **DEMANDE D'ACQUISITION DE DEUX PARCELLES COMMUNALES À LA TOUCHE.**

Le Conseil municipal émet un accord de principe pour l'aliénation de l'espace communal jouxtant les parcelles C 35-1799-1927 après enquête publique. Par contre, elle émet un avis défavorable à la vente de la parcelle C 1855 qui permet un accès à la parcelle C 1515.

#### **FINANCES.**

##### Provisions – compte budgétaire 6817

Dans le cadre du principe de prudence, la Commune doit constituer des provisions, de manière obligatoire lorsqu'un risque financier est encouru. Ainsi, en application du 29<sup>e</sup> de l'article L2321-2 du CGCT, une provision doit être constituée.

Le Conseil municipal décide de provisionner à 100 % les restes à recouvrer, d'ouvrir un crédit budgétaire au chapitre 68 - compte 6817 « dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions » de 4 462 € sur le budget primitif 2024 par délibération modificative.

Chaque année, la situation sera réexaminée avec reprise de provision (c/7817 et constatation d'une nouvelle provision (c/6817)

##### Décision modificative n° 1/2024 : virements de crédits

Conformément à la législation en vigueur, les prévisions inscrites au Budget Primitif de l'année peuvent être modifiées au cours de l'exercice par l'assemblée délibérante. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents, autorise le Maire à effectuer les virements de crédits comme indiqué ci-dessous :

O11	CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	3 500,00	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 000,00
60	Achats et Variations des stocks	1 000,00	752	Revenus des immeubles	5 000,00
60611	Eau et assainissement	500,00			
60612	Energie - électricité	3 000,00			
60628	Autres fournitures non stockées	- 5 000,00			
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00			
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00			
60633	Fournitures de voirie	- 1 000,00			
61	Services extérieurs	400,00			
61521	Entretien de terrains	- 2 000,00			
615228	Entretien autres bâtiments	2 000,00			
6156	Maintenance	1 100,00			
618	Divers	- 700,00			
62	Autres services extérieurs	2 100,00			
622	Rémunerations d'intermédiaires, honoraires	- 1 000,00			
626	Frais postaux/frais télécommunication	100,00			
6284	Redevance pour service rendus (OM)	3 000,00			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 000,00			
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00			
657358	Autres groupements (SIVOS/SIVOM)	3 000,00			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	4 462,00			
6817	Provisions	4 462,00			
	<b>SOUS TOTAL DEPENSES</b>	<b>11 962,00</b>			
O23	VIREMENT A LA SECTION D'INVEST	- 6 962,00			
	<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 000,00</b>		<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 000,00</b>
Prg 111	AMG BOURG, ACCESSIBILITÉ, SECURITÉ	- 6 962,00	021	Virement de la section de fonctionnement	- 6 962,00
212	Autres agencements et aménagement	- 6 962,00			
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>- 6 962,00</b>		<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>- 6 962,00</b>

#### **ETUDE SUR LE REMPLACEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC EN LED.**

Après l'étude qui avait été faite pour le remplacement de l'éclairage public (remplacement par éclairage LED) avec l'entreprise INEO, il nous restait un reste à charge pour la Commune d'environ 29 000 €.

Une nouvelle étude dans le cadre du dispositif d'Etat CEE (Certificat d'économie d'énergie) faite par un organisme agréé Visodev Energie (Perpignan) laisse entrevoir un coût bien moindre.

Le Conseil municipal pense que ces travaux pourraient faire l'objet de deux tranches, et décide de valider le devis de remplacement de l'éclairage public en LED dans le cadre du dispositif CEE pour un coût de 8 450 € HT.

#### **TRAVAUX D'INSTALLATION DE LA FIBRE OPTIQUE.**

L'emplacement pour l'installation des deux armoires a été validé sur place. D'autre part, tous les endroits où l'élagage est nécessaire a été répertorié.

#### **VAL DES FOUGÈRES.**

Une convention a été signée avec la fédération française de la chasse qui coordonnera une action pédagogique avec l'école et offrira 50 mètres de haie.

#### **ETUDE GEOTECHNIQUE DE L'ANCIENNE SALLE DES FÊTES.**

Il a été décidé de lancer une consultation auprès d'organismes spécialisés dans les études géotechniques pour une mission de diagnostic de type G5 (sondage, forage, fouilles fondation, laboratoire).

Après examen des propositions financières et de l'avis du bureau d'étude ETIS, le Conseil municipal décide d'attribuer l'étude géotechnique de l'ancienne Salle des Fêtes au bureau d'études OPTISOL Géotechnique, 24700 Montpon Ménestérol, pour un coût total de 3 865 € HT soit 4 638,00 € TTC.

#### **SÉCURISATION DE LA RD 744.**

Cet aménagement devrait pouvoir s'installer pour début octobre pour plusieurs semaines d'essai.

#### **QUESTIONS DIVERSES.**

Repas des aînés 2024: après délibération, le Conseil municipal laisse le choix du traiteur à l'appréciation de M. le Maire et fixe la participation des aînés au repas à 10 € par personne. Les frais seront pris en charge sur le budget communal au titre de son action sociale.

Défibrillateur: le nouveau défibrillateur est opérationnel. La ligne électrique a été installée par Ross Sutherland pour un coût de 210 € TTC. L'ancien défibrillateur quant à lui a été remis en service. Il a été installé à l'entrée de la Mairie en intérieur.

Atelier BD: une animation est organisée avec la bibliothèque le samedi 12 octobre 2024 à 14 heures à la Salle des Associations, par Yann Le Goaec, illustrateur, dessinateur de BD.

Octobre rose: le Conseil municipal décide de se mobiliser à nouveau pour la campagne « octobre rose » en faveur de la lutte contre le cancer du sein.

Collecte des bacs jaunes: faire remonter au SICTOM que suite au passage du camion benne qui collecte les bacs de couleur jaune, des déchets tombent régulièrement sur les bords de route.

Foyer épiphémère: le prochain foyer épiphémère est fixé au samedi 6 décembre 2024.

### **REUNION DU 18 OCTOBRE 2024**

#### **RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS.**

Le projet tel que présenté est validé par l'ensemble des élus présents. M. le Maire précise que l'architecte garantit que le coût du projet proposé reste dans l'enveloppe de 630 000 € :

Le dépôt de demande de subvention auprès de l'Etat (contrat de relance et de transition écologique) doit se faire avant la fin de l'année 2024. Dans ce contexte, il est nécessaire de valider l'avant-projet définitif au Conseil de novembre.

#### **VAL DES FOUGÈRES.**

Des prestations proposées par le bureau d'étude PARETO sont discutées. M. le Maire propose d'inclure un projet de verger, projet qui peut être subventionné par le Département.

Le coût global du projet initial (en tenant compte des travaux à faire en régie) est de 106 183,50 € HT. Le bureau d'étude PARETO devra recalculer ce coût au regard des choix faits par les élus.

#### **INFORMATION SUR L'ECLAIRAGE PUBLIC.**

Le devis pour le changement de 98 lampes en LED représente 8 450 € HT, soit 10 140 € TTC a été validé, pour des économies annuelles de l'ordre de 19 000 € par rapport au SIEDS.

#### **TRAVAUX DE VOIRIE.**

SOGETREL va réaliser le déplacement de 5 poteaux téléphoniques sur la route de la Prée afin de permettre l'élargissement de la voie, après validation du devis : 6 000 € pour la Commune. Orange devrait prendre en charge une partie de cette dépense.

Les dernières pluies intenses provoquent des débordements sur les routes : route de la Chapelle et à la Blinière.

#### **REPLACEMENT EVENTUEL D'UN AGENT.**

L'agent technique recruté à temps partiel, souhaite quitter son emploi, son contrat se terminant le 31/12/2024. Une déclaration de vacance de poste sera effectuée en novembre sur le site emploi-territorial.

#### **ORGANISATION DU REPAS DES AÎNÉS.**

Le repas des aînés a été reportée au samedi 9 novembre 2024 avec une animation à hauteur de 600 € tenue par le groupe de chanteurs « Kathleen Biaz en duo ».

#### **QUESTIONS DIVERSES.**

M. le Maire va assister au 106<sup>ème</sup> Congrès des Maires qui se déroulera du 18 au 21 novembre 2024 à Paris,

Les crédits nécessaires au déplacement sont prévus sur le budget 2024.

Ecole: suite à la grêle qui avait endommagé l'avant de l'école, les réparations ont été faites

Le stationnement de deux voitures Rue de la promenade est très gênant. Il faudrait informer le propriétaire.

Aménagement sécuritaire de la départementale est en cours.

Foyer épiphémère: le Conseil municipal valide la prise en charge d'un repas pour les jeunes pour le foyer épiphémère prochain, fixé le 6 décembre.

### **REUNION DU 14 NOVEMBRE 2024**

#### **BILAN CONSOMMATION ELECTRIQUE LE BUSSEAU.**

Bilan positif concernant l'éclairage public suite à la diminution de l'amplitude horaire : de 23 129 kWh consommés en 2023, la Commune est passée à 9 593 kWh consommés en 2024 soit un coût de 3 919,80 € au lieu de 5 227,78 €. Avec le remplacement par des LED, on devrait pouvoir économiser 30%.

#### **BORNE DE RECHARGEMENT.**

M. le Maire confirme que la demande de pose d'une borne de rechargement électrique a été validée par la CC et le SIEDS qui la finance. Un délai de 6 mois est nécessaire pour son installation.

#### **DÉLIBÉRATION COMPLÉMENTAIRE POUR L'ACQUISITION D'UNE BANDE DE TERRAIN POUR L'ACCÈS PIÉTONNIER DE LA MAIRIE AU VAL DES FOUGÈRES.**

La Mairie va acquérir la parcelle cadastrée section C sous le numéro 2010 pour une contenance de 22 m<sup>2</sup> en complément de la parcelle C numéro 2009.

#### **DEBAT SUR UN PROJET DE PARC AGRIVOLTAÏQUE.**

Il concerne environ 20 hectares de terres sur la Commune du Busseau au lieu-dit La Mouère.

Après discussion, un tel projet soulève des interrogations au sein du Conseil municipal tant sur l'impact paysager et visuel que sur la perception des riverains sur ces installations. Elle se donne un délai de réflexion et demande à examiner le dossier de ce projet de parc agrivoltaïque avant de se prononcer.

#### **VOIRIE : ECOULEMENT DES EAUX PLUVIALES / ENTRETIEN DES FOSSÉS.**

Suite aux intempéries de plus en plus fréquentes, la Commune est très souvent confrontée aux débordements de fossés sur la voie publique et est tenue responsable. Ces écoulements abondants sont très souvent dus aux drainages de certaines parcelles agricoles qui ne suffisent plus, tels qu'ils ont été conçus.

Il est décidé d'informer les propriétaires ou exploitants par le biais du Bulletin Municipal qu'ils ont également des responsabilités par rapport aux installations effectuées et des devoirs d'entretien et de signalétique lors de prévisions météorologiques pluvieuses.

## **PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT ET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES SERVICES AU PUBLIC.**

Recrutement d'un bureau de contrôle dans le cadre du projet de réaménagement et de rénovation énergétique des services au public pour les missions de contrôle technique (CT) : la société ALPES CONTROLES, agence de La Roche-sur-Yon, proposition la moins-disante, pour un coût de 4 325 € HT soit 5 190 € TTC.

Cette Société assurera également les missions de coordination Sécurité et Protection de la Santé (SPS) pour un coût de 3 509,50 € HT soit 4 211,40 € TTC.

### **RESSOURCES HUMAINES : REMplacement à LA CANTINE.**

En prévision d'un arrêt de travail programmé à compter du 2 décembre 2024 au poste de cantinière, une administrée a déposé sa candidature auprès de la Mairie.

### **DECLARATION DE VACANCE DE POSTE ET OFFRE D'EMPLOI.**

Le Conseil municipal décide d'ouvrir une offre d'emploi au grade d'adjoint technique territorial de 16 heures par semaine en tant qu'agent technique polyvalent en milieu rural (connaissances en matériel et bricolage).

### **ZONE DE PRESENCE DE MERULE.**

Une contamination de mérule (mérrole pleureuse) déclarée sur un bien situé, 9 place de l'église, sur un mur mitoyen. M. le Maire prendra toutes les mesures nécessaires pour encadrer réglementairement ce dossier et pouvoir entamer la procédure adéquate.

### **LOCATION DU PÔLE ASSOCIATIF POUR COURS DE SPORT.**

Le Conseil municipal fixe le prix de location à 22 € par mois soit 264 € à l'année pour toute utilisation de la salle du Pôle Associatif à des fins sportives.

### **GESTION DES REPAS DE LA CANTINE SCOLAIRE.**

Il a été rapporté quelques interrogations relatives à la gestion des repas de la cantine scolaire. Un point sera fait avec les agents.

### **COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE.**

Il a eu lieu le 7 novembre 2024. Effectif à la rentrée de septembre 2024 :

Ecole LE BUSSEAU : 33 élèves ; Ecole BEUGNON-THIREUIL : 53 élèves. Total : 58 élèves

A la rentrée de Janvier 2025 : 5 élèves en TPS sont prévus

Projet pédagogique : la biodiversité et la protection de l'environnement.

Projet APE : spectacle de Noël le 20 décembre 2024, lecture comte de Noël, kermesse le 21 juin 2025.

## **REUNION DU 28 NOVEMBRE 2024**

### **VAL DES FOUGÈRES : DEMANDE DE FINANCEMENT À « NATURE ET TRANSITIONS » (REGION) ET CONTRAT AMBITION DEUX-SÈVRES.**

L'avant-projet définitif du projet d'aménagement et de revalorisation paysagère et naturelle du Val des Fougères préparé par l'atelier PARETO, architecte-paysagiste s'élève à 119 067,85 € HT dont 56 611,85 € HT seraient éligibles au titre de « Nature et Transitions » et 54 080 € HT pour Contrat Ambition Deux-Sèvres.

Les subventions sollicitées pourraient s'élever à 37 650 € pour Nature et transitions (Région) et 21 632 € pour contrat Ambition Deux-Sèvres soit un autofinancement de 59 786 €.

### **GESTION DE LA CANTINE.**

Suite au CM du 14 novembre 2024 et la remontée relative à la gestion de la cantine, Mme DESIAUX Séverine en fait un retour au Conseil municipal, sur les points suivants : Trop de féculents, de nuggets, de mayonnaise et de ketchup, non-respect des menus

Une communication et une enquête seront faite auprès des parents.

### **RANDO QUADS DU « PÈRE NOËL ».**

Une randonnée quads est prévue le 14 décembre sur une partie du territoire communal. Le Conseil municipal charge M. le Maire d'émettre un avis avec restriction (remise en état des chemins et respect du code de la route).





## ACSAD : Association de Coordination de Soins et d'Aide à Domicile

L'Association, à but non lucratif créée dans les Deux-Sèvres par des bénévoles en 2003, fonctionne avec un Conseil d'Administration, un bureau, une Directrice, une infirmière coordinatrice, des responsables de secteur, des Aides à Domiciles, des aides-soignantes et des bénévoles. Cette organisation est indispensable au bon fonctionnement de l'association.

**Respect, discréction, écoute, proximité** sont les valeurs et engagements de chaque personnel de l'ACSAD



## Il n'y a pas d'âge pour apprendre CLÉ au service du territoire

### Qu'est-ce que l'illettrisme ?

Être confronté à l'illettrisme, c'est avoir de grandes difficultés pour lire, écrire, calculer, utiliser le numérique, dans la vie de tous les jours.

C'est une situation qui concerne des personnes qui ont été scolarisées en langue française et qui, arrivées à l'âge adulte, ne parviennent pas pour autant à être autonomes avec l'écriture, la lecture, avec les outils numériques dans des situations simples de la vie quotidienne. Environ 10 % de la population française est concernée, dont 4 % est illettrée (1).

Dans les Deux-Sèvres, environ 30.000 personnes sont concernées.

### Comment le repérer ?

Souvent, les personnes en situation d'illettrisme cachent leurs difficultés. Elles peuvent en avoir honte. Elles mettent en place ce que l'on appelle des « stratégies de contournement » pour masquer leurs difficultés, rendant ainsi encore plus difficile le repérage par leur entourage.

Ces quelques exemples peuvent alerter leurs proches, ami(e)s, collègues, employeurs, les élus et employés communaux, ou tout autre organisme qu'elles fréquentent :

« Je vais emporter ce document chez moi pour le remplir plus tard. »

« Ah mince, j'ai oublié mes lunettes ! »

« Je n'ai pas de chéquier, je peux payer en espèces ? »

« Je n'ai pas le temps d'aider mes enfants à faire leurs devoirs. »

« Vous pouvez me réexpliquer ces consignes ? Je n'ai pas bien entendu. »

« Excusez mon retard, je me suis perdu en venant. »

### L'illettrisme n'est pas une fatalité ! Des solutions existent

C'est la mission de l'association parthenaisienne Communiquer lire Écrire (CLÉ), depuis près de 40 ans. Elle accueille entre 150 et 200 apprenants chaque année (2). Ils viennent pour la lecture et l'écriture, mais aussi pour le calcul, pour préparer le Code de la route ou pour se mettre à niveau avant d'engager une formation professionnelle. CLÉ accompagne également les migrants, avec le programme Français langue étrangère (FLE).

Association C.L.É. : Communiquer Lire Écrire

7 rue Jean Macé - 79200 Parthenay

Des permanences ont aussi lieu à Moncoutant-sur-Sèvre

Tél : 05.49.95.15.92 ou 07.71.68.94.89

contact@associationcle.fr

Site Internet : associationcle.fr

Facebook : facebook.com/associationcle.fr

### Les équipes du SAD

(Service d'Aide à Domicile) accompagnent à domicile les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ainsi que les personnes actives dans tous les actes de la vie quotidienne. = aide aux repas, aux courses, entretien du logement, soutien aux aidants, téléassistance etc...

### Les équipes du SSIAD

(Service de Soins Infirmiers A Domicile), avec l'infirmière coordinatrice et les aides-soignantes, en collaboration avec les professionnels de santé, prennent en charge à domicile, les patients qui ont besoin de soins ou qui sortent d'hospitalisation en leur dispensant des soins d'hygiène et de confort.

**L'ACSAD va reprendre l'activité du SAD de la CCVG** (Communauté de Communes Val de Gâtine) à partir **du 1 janvier 2025** et elle va ouvrir une nouvelle antenne à Mazières en Gâtine pour mieux intervenir sur les 31 communes de la CCVG. Pour tous renseignements :

**ACSA**

Centre Cantonal,  
20 rue de l'épargne 79160  
Coulonges sur l'Autize

Tel : **05.49.06.21.81**

[acsad.coulonges@orange.fr](mailto:acsad.coulonges@orange.fr)

[www.acsad.fr](http://www.acsad.fr)

Page Facebook : ACSAD

1/ Sources : Agence nationale de lutte contre l'illettrisme

2/ Voir le site de CLÉ : [associationcle.fr](http://associationcle.fr)

# Etat Civil

## Décès

- ⇒ **Jeannine PORTRAIT**, le 2 janvier 2024 à Coulonges-sur-l'Autize 79, 81 ans
- ⇒ **Jeanne PIGEAULT** veuve MARTIN, le 4 mars 2024 à Benet 79, 95 ans
- ⇒ **Eliane PFISTER** veuve LACOMBLEZ, le 7 mars 2024 à Poitiers 86, 91 ans
- ⇒ **Guy THIBAUD**, le 11 mars 2024 à Niort 79, 85 ans
- ⇒ **Micheline GUERIN** veuve METAY, le 25 mars 2024 à Béceleuf 79, 91 ans
- ⇒ **Guy GERON**, le 11 avril 2024 à Coulonges-sur-L'Autize 79, 99 ans
- ⇒ **Jacques PAIN**, le 2 mai 2024 à Le Busseau 79, 75 ans
- ⇒ **Anthony FORESTIER**, le 11 juin 2024 à L'Absie 79, 29 ans
- ⇒ **Magalie WILLIOT** épouse DEDOYARD, le 1<sup>er</sup> juillet 2024 à Niort, 56 ans
- ⇒ **Marcelle BAUBRIAU** veuve CHAIGNEAU, le 30 juillet 2024 à Coulonges-sur-l'Autize 79, 92 ans
- ⇒ **Dominique ROY**, le 15 novembre 2024 à Niort, 63 ans
- ⇒ **Jeanne MACÉ** veuve CHARRIER, le 28 novembre 2024 à Niort, 91 ans
- ⇒ **Paul BAUJAULT**, le 27 décembre 2024, 83 ans



## Mariages

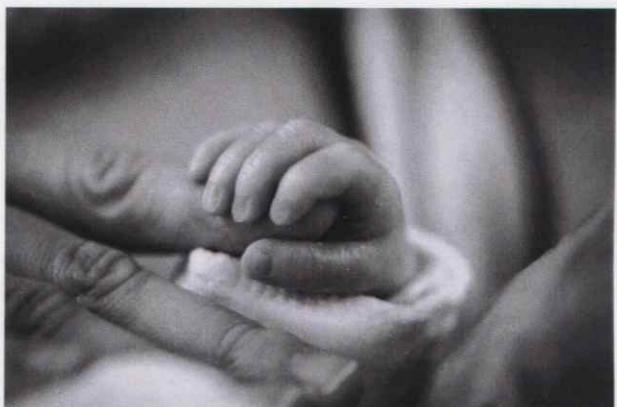


- ⇒ **Mélanie GILLON et Alexandre PINEAU,**  
le 4 mai 2024
- ⇒ **Freddy LOISEAU et Ginette ASSOH,**  
le 8 juin 2024
- ⇒ **Aurélien DUBREUIL et Jessica TROMMEN-SCHALGER,**  
le 8 juin 2024
- ⇒ **Mickaël MALINEAU et Florine CANO,**  
le 6 juillet 2024
- ⇒ **Ludovic GIBERT et Zia BRET,**  
le 23 août 2024
- ⇒ **Magalie PAITREAULT et François SANAGUSTIN,**  
le 7 septembre 2024
- ⇒ **Jérôme FOUCARD et Joyce EPELY,**  
le 21 septembre 2024

## Baptême Civil

- ⇒ **Lyssana GILLES** le 15 juin 2024
- ⇒ **Daemon FOUCARD** le 21 septembre 2024

## Naissances



- ⇒ **Lucile GERON** fille de Damien GERON et Marie-Julie COUDERC, 1 La Trépinière, née le 16 mars 2024 à Le Busseau 79
- ⇒ **Nina LEBRETON**, fille de Alexandre LEBRETON et Kelly MARTIN, La Ménantelière, née le 5 juillet 2024 à La Roche-sur-Yon 85
- ⇒ **Timéo MACHADO**, fils de Charlie MACHADO et Tiphaine CHARRIER, La Bourtière, né le 13 septembre 2024 à Niort 79
- ⇒ **Azénor TAILLANDIER FAVRIN**, fille de Damien TAILLANDIER et Xéna FAVRIN, 2 La Baubière, née le 26 septembre 2024 à Fontenay-le-Comte 85
- ⇒ **Gabin CONIN CHAUVEUR**, fils de Alexandre CONIN et Emilie CHAUVEUR, 1 La Rousselière, né le 11 novembre 2024
- ⇒ **Thiam GUILLOTEAU**, fils de Hugo GUILLOTEAU et Andréa DODE, 8 rue de la Promenade, né le 21 novembre 2024 à Niort 79

**TARIFS  
DES SALLES COMMUNALES ET DU MATERIEL**

A compter du 1er janvier 2022

(Del CM 29/10/2021)

TARIFS D'UTILISATION DES SALLES COMMUNALES	Commune (en €)	hors commune (en €)
SALLE DES FÊTES - CANTINE - CUISINE	100	130
SALLE DES FÊTES - CANTINE (SANS LA CUISINE)	66	100
CANTINE - CUISINE	66	100
CANTINE SEULE	33	66
VIN D'HONNEUR (40€ avec verre à pied)	33	66
SALLE DES ASSOCIATIONS	44	77
CAUTION CANTINE ET SALLE DES FETES	300	300
CAUTION SALLES DES ASSOCIATIONS	100	100
CHAUFFAGE SALLE DES FÊTES	25	25
CHAUFFAGE CANTINE ET SALLE DES ASSOCIATIONS	10	10
LOCATION DES VESTIAIRES DU STADE	33	33
FORFAIT MENAGE CANTINE ET SALLE DES ASSOCIATIONS	25	25
SI LOCATION 2 JOURS DE SUITE	1/2 tarif le 2ème jour	1/2 tarif le 2ème jour

TARIFS D'UTILISATION DU MATERIEL COMMUNAL	Commune (en €)	hors commune (en €)
VAISSELLE POUR LES ASSOCIATIONS	GRATUIT	non
VAISSELLE POUR PARTICULIERS	0,15/couvert	non
CHAISE - BANC	GRATUIT	0,5 / l'unité
TABLE	GRATUIT	1,5
STAND - BUVETTE	GRATUIT	15
CAUTION	25	25

TARIFS D'UTILISATION DU PÔLE ASSOCIATIF	Commune (en €)	Hors commune (en €)
Concours de cartes	110	220
Loto	220	275
Vin d'honneur	110	165
Spectacle	220	275
Grande réunion (AG)	220	275
Fête de famille	165	220
Mariage	330	385
Repas dansant	330	385
Réveillon	385	440
Réveillon privé	165	220
Bal	275	330
Bal suivi d'un repas	330	385
Caution	500	500
Electricité (déduction de 24 kwa/j)	0,30/kwa-24kwa/j	0,30/kwa -24kwa/j
Vaisselle	0,15/couvert	0,15/couvert
Forfait ménage	165	165
Forfait chauffage	44	44
Si location 2 jours de suite	1/2 tarif 2ème jour	1/2 tarif 2ème jour

# Bientôt 16 ans ?

## Il est temps de se faire recenser !

### Où ?

Tu dois te rendre à la Mairie  
de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale  
d'identité ou ton passeport,  
ton livret de famille et un  
justificatif de domicile

### Pourquoi ?

### Comment ?

À l'issue de ton  
recensement, tu seras  
convoqué pour effectuer  
ta JDC



À l'issue de ta JDC, un certificat de participation  
te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à  
des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et  
concours (grandes écoles, entrées dans la  
fonction publique...)

Il est également exigé pour passer le permis de  
conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même  
dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de  
ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai  
légal

<b>Janvier</b>	Jeu	9	Galette des rois	Aînés
	Ven	10	Galette des rois	AFN
	Dim	12	Bal	Amoureux du Musette
	Sam	18	Vœux du Maire	Municipalité
	Dim	19	Bal	Amoureux de la Danse

<b>Février</b>	Dim	2	Bal	Biget Michel
	Sam	15	Carnaval	APE La Marelle

<b>Mars</b>	Dim	2	Bal privé	Amoureux du Musette
	Sam	8	Belote	Aînés
	Ven	14	Journée portes ouvertes	Bibliothèque
	Dim	23	Bal	Amoureux de la Danse
	Dim	30	Bal	ACCA St Hubert

<b>Avril</b>		5 11 12 18 19	Cabaret	Buselors / Thireuil
	Dim	6	Bal	ACCA St Hubert
	Sam	12	Belote	AFN
	Dim	13	Bal	Biget Michel
	Sam	19	Troc plantes	Empreinte
	Sam	19	Chasse aux œufs	APE La Marelle
	Dim	27	Bal	Amoureux de la Danse

<b>Mai</b>	Jeu	1	Bal	Aînés La St Paulaise
	Dim	4	Bal	ACCA St Hubert
	Mer	8	Banquet	AFN
	Dim	25	Bal	ACCA St Hubert
	Jeu	29	Bal	AFN

<b>Juin</b>	Dim	1	Bal	La Petite Reine
	Dim	15	Bal	ACCA St Hubert
	Ven	20	Concert	Empreinte
	Sam	21	Kermesse	APE La Marelle
	Dim	29	Bal	Amoureux du Musette

<b>Juillet</b>	Lun	14	Vide grenier	Comité des Fêtes
----------------	-----	----	--------------	------------------

<b>Août</b>	Sam	2	Marché producteurs/concerts	Empreinte
	ven	15	Bal	Amoureux du Musette
	Sam	30	Intervillage	Comité des fêtes
	Dim	31	Bal	Aînés la St Paulaise

<b>Septembre</b>	Dim	7	Bal	Amoureux de la Danse
	Dim	21	Bal	AFN

<b>Octobre</b>	Dim	5	Bal	Amoureux du Musette
	Sam	11	Repas dansant Choucroute	Amicale des Pompiers
	Sam	18	Concours de Belote	AFN
	Dim	19	Bal	AFN

<b>Novembre</b>	Dim	8	Repas des aînés	Municipalité
	Dim	9	Bal (sous réserve)	
	Sam	15	Repas dansant choucroute	Buslaur Thireuil
	Dim	23	Bal	Amoureux de la Danse
	Sam	29	Rando la Grande Viraille	Comité des Fêtes

<b>Décembre</b>	A déf	karaoké	Empreinte
	Ven	5	Commémoration Algérie
	Mer	31	Réveillon St Sylvestre



## Manifestations prévues en 2025



# LE BUSSÉEN

Toute une équipe à votre disposition !



Artiste : Céline COMMENÇAIS